

OCTOBRE 2014

CHARTRES Votre Ville

chartres.fr

Une fête de la Lumière
à couper le souffle!

L'interview de rentrée
de Jean-Pierre Gorges

N° 138



Retour en images
70^e anniversaire
de la libération
de Chartres
13-14 septembre





À Chartres comme nulle part ailleurs

Les 6 et 7 septembre derniers, le salon des associations a accueilli de très nombreux visiteurs venus découvrir les activités proposées par quelques 150 associations chartraises. Une occasion pour moi de saluer une nouvelle fois le travail des bénévoles qui participent activement à l'animation de la ville mais aussi au tissage d'un lien social de plus en plus fort, entre quartiers, entre passionnés, entre sportifs...

Autre temps fort, celui de la soirée de lancement de la nouvelle saison du Théâtre de Chartres. En offrant la prestation unique de l'humoriste Baptiste Lecaplain aux Chartrains, Jérôme Costeplane, le Directeur, a fait déplacer près de 800 spectateurs... pour seulement 500 places... La rançon du succès. Pour la saison 2014-2015, le théâtre enregistre déjà près de 1500 abonnements avec une programmation aussi étonnante que variée et des grands noms, de plus en plus nombreux, qui semblent se bousculer pour fouler les planches du Théâtre de Chartres.

Autre succès, celui de la Fête de la Lumière. Une 12^e édition plus spectaculaire encore que les années précédentes. Par la diversité et la multiplicité des sites et animations proposées, mais aussi de nouveaux spectacles, de nouvelles techniques qui font aujourd'hui de la maîtrise de la lumière un art à part entière. J'en profite d'ailleurs pour remercier tous les partenaires qui se sont associés à l'événement ainsi qu'à l'opération Chartres en Lumières, sans lesquels la manifestation n'atteindrait pas ce niveau d'excellence.

La rentrée est derrière nous. Je me devais de revenir dans les pages de ce magazine sur la façon dont nous allons continuer les projets que nous avons initiés pour la ville mais aussi pour l'agglomération toute entière: le Pôle Administratif, le Pôle Gare, la Salle de spectacle culturel et sportif à la gare, le projet de théâtre « *Off* » sur le site de l'ancien ABC... Autant de projets qui vont cette année prendre corps, dans une ville apaisée où je sens, chaque jour, à votre rencontre, que vous croyez au projet que nous développons pour Chartres depuis maintenant 13 années.

Et ensemble, nous allons continuer!

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 138
OCTOBRE 2014
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@ville-chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

RÉDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

RÉDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
MAXIME GUILLON

PHOTOGRAPHIES
ARNAUD LOMBARD
SÉBASTIEN JANVIER
GUILLERMO OSORIO
MAXIME GUILLON

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

Actu

- Interview de rentrée de Jean-Pierre GORGES



12

Services

- Le guichet unique prend sa vitesse de croisière





En couverture

« Tunnel », animation de la Fête de la Lumière installée place Marceau. (création originale Philippe Hérault, musique Kemen Daguerre)

Photo : Guillermo Osorio

Où trouver Votre Ville ?

- Votre Ville est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- Votre Ville est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

20

Portrait

- José Rolo, la force tranquille



49

Culture

- vernissage au Musée des Beaux-arts



Impôts locaux, investissements, emplois

La confiance des Chartrains, le cap des projets !

Les Chartrains ont réélu Jean-Pierre Gorges et son équipe pour 6 ans. La rentrée est aujourd'hui derrière nous. Salon des associations, Fête de la libération de Chartres, Fête de la lumière, Fête des vendanges, les grands rendez-vous ont rythmé de leur succès un mois marqué en France par les incertitudes et les inquiétudes de tous ordres. L'occasion de faire le point avec le maire de Chartres. Échange.



Votre Ville: Septembre, c'est aussi le mois des impôts, du dernier tiers prévisionnel, en attendant les impôts locaux. L'Etat diminue fortement les dotations financières aux collectivités locales. Toute la France parie sur l'augmentation des impôts locaux en 2015. Tiendrez-vous vos engagements de baisse de ces taux à Chartres ?

Jean-Pierre GORGES: Absolument ! La parole politique en France retrouvera son crédit lorsque les politiques tiendront leurs engagements. Ici, depuis 2001, c'est la marque de fabrique de notre équipe. C'est aussi son crédit: d'accord ou pas, les Chartrains savent que ce que nous disons, nous le faisons. La confiance, dont tout le monde parle parce qu'elle a disparu dans notre pays, est à ce prix. La baisse des dotations de l'Etat (c'est bien la seule baisse des dépenses publiques que ce gouvernement sera capable de faire), nous l'avions anticipée, et il n'est donc pas question de revenir sur nos engagements. À la commission des finances de l'Assemblée nationale je la sentais inéluctable, vu le montant abyssal des déficits et de la dette. Depuis 2001, à Chartres, c'est la baisse régulière des taux des impôts locaux qui encadre notre action. Notre cap, constant, c'est non seulement de continuer à baisser ces taux, mais en même temps de continuer à investir en maîtrisant la dette. C'est cette équation que la France n'arrive pas à résoudre durablement, à la différence de Chartres.

© Boney

VV: Se pose toujours la question de la manière...

JPG: Nous allons gérer la ville de façon toujours plus rigoureuse. Et le meilleur outil pour y réussir, c'est l'édification du nouveau Pôle administratif à la place de l'ancienne mairie. Un bâtiment plus grand, beaucoup moins coûteux en fonctionnement et surtout un service meilleur pour les Chartrains et les habitants de l'agglomération. J'observe d'ailleurs avec satisfaction que les travaux avancent dans le respect du planning. Aller vite, c'est souvent payer moins cher. Surtout si dans le même temps vous avez préparé le personnel de la Ville et de l'Agglo à travailler dans le cadre de cette nouvelle organisation: ce guichet unique, un seul endroit pour toutes vos questions et vos réponses, existe déjà et fonctionne sur le boulevard Chasles. Et nous allons améliorer le service rendu pendant toute la durée des travaux, en tenant compte des observations des usagers. En même temps, les fouilles archéologiques avancent normalement. A partir du 15 novembre nous allons procéder au désamiantage de l'ancienne mairie et de l'ancienne bibliothèque. Leur déconstruction suivra dès le début 2015. Je rappelle que nous voulons ouvrir le nouveau Pôle administratif à la fin du premier trimestre 2017.

VV: L'autre grand centre d'intérêt des Chartrains, c'est l'avancement du Pôle Gare...

JPG: Là aussi les choses avancent normalement. La SNCF et RFF commencent à déplacer les rails et les voies conformément au projet. Nous continuons d'optimiser le planning des travaux avec tous nos partenaires: répétons-le, plus ça va vite, moins ça coûte. De notre côté, nous construisons l'îlot Casanova et préparons le chantier de la grande salle de spectacle culturel et sportif de l'Agglomération. Plus généralement, comprenez qu'il faut résolument continuer à investir, malgré la baisse des dotations de l'État. Regardez la Fête de la lumière, et son succès incontestable. C'est le résultat de onze années d'investissements successifs. Quand on parle de la politique de l'offre, en voilà un

parfait exemple: nous sommes partis de rien, et les gens viennent, de plus en plus nombreux. Je veux appuyer sur un point, sur lequel les visiteurs de Chartres insistent maintenant systématiquement quand ils m'écrivent: ces grandes animations, Chartres en lumières, mais aussi les Estivales ou la Fête des vendanges sont gratuites. Nous investissons beaucoup, mais le succès fait que cela rapporte beaucoup plus à la Ville. Progressivement, nous créons ce grand centre culturel, patrimonial et commercial du centre-ville, sur 80 hectares. Nous allons évidemment continuer à aménager toutes ses rues et ses places, sur le modèle de la rue du Soleil d'Or. Cela fait l'unanimité. En même temps, nous aménageons l'ancien ABC en théâtre « Off » pour les spectacles et ateliers des compagnies chartraines. À propos de théâtre, celui de Chartres connaît un succès. Fulgurant.

VV: Et les autres projets, qui sont souvent aussi ceux de l'Agglomération toute entière?

JPG: Il n'y a que nos adversaires pour refuser de voir que les quartiers se transforment. Beaulieu change de nom pour s'appeler les Petits-Clos au fur et à mesure qu'il change de visage. La Roseraie voit démarrer ses premières réalisations, malgré la crise de la construction et de l'immobilier, qui mine l'économie française, la faute à des lois et à des règlements paralysants. Enfin, le

projet de nouveau centre commercial sur le Plateau Nord-Est, c'est-à-dire sur les terrains de l'ancienne base aérienne, avance rapidement. Je vous rappelle que c'est la condition essentielle pour « desserrer » ensuite les espaces contraints du quartier de la Madeleine.

VV: Globalement, quelle est la situation de Chartres et de son Agglomération, dans un contexte national très déprimé?

JPG: Vous connaissez notre stratégie: celle du développement endogène qui consiste à s'occuper d'abord des entreprises de chez nous. Tous nos investissements donnent de l'activité et donc de l'emploi à travers ces entreprises. Ils les encouragent à investir elles-mêmes et à embaucher. Malgré la crise durable que traverse la France, les entreprises de l'agglomération créent davantage d'emplois qu'elles n'en suppriment. C'est unique, au moins en Eure-et-Loir. Et quand j'entends certains critiquer Chartres, je leur dis simplement: ce n'est pas en freinant le moteur chartrain que l'on dynamisera davantage le département. Tout comme à Chartres il est absurde (et démagogique) d'opposer le centre-ville aux quartiers. Cette confiance, je la ressens au quotidien, au hasard de mes rencontres avec les Chartrains. Et je profite de cette interview pour les en remercier.

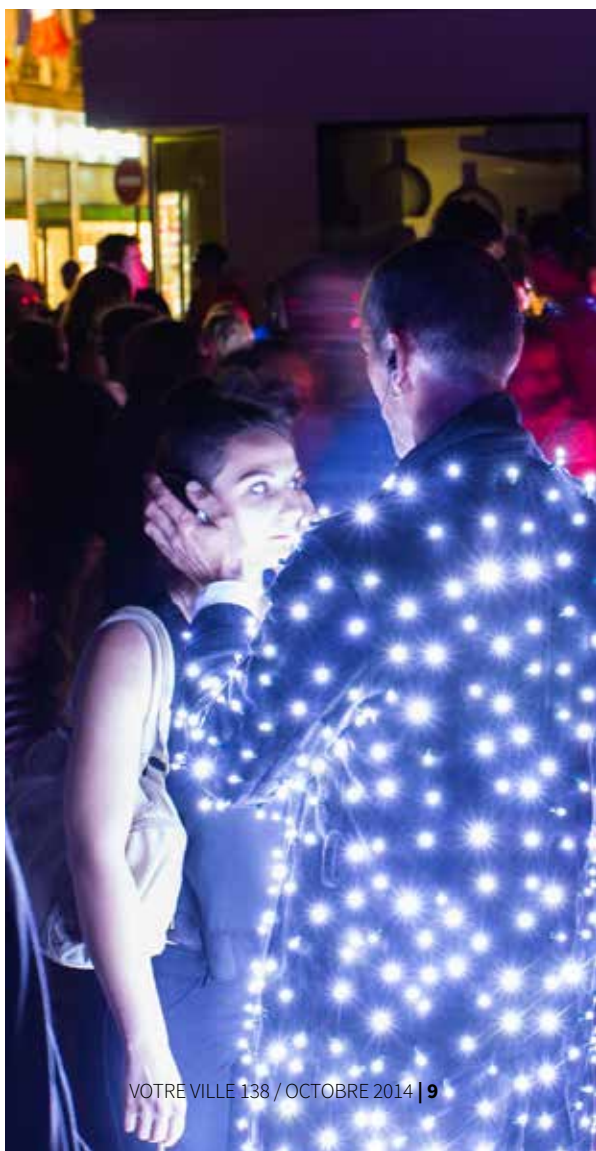


En visite d'entreprise chez Techna, à Lucé.



Retour en images
La Fête
de la Lumière
Samedi 20 septembre





À Chartres, la gratuité ça paye !

Chartres en Lumières, la Fête des vendanges, les Estivales ou encore la soirée d'ouverture de la saison du Théâtre... A Chartres, on trouve un large choix d'animations ouvertes à tous et entièrement gratuites. La Ville propose ou soutient cette offre, malgré la crise.

Regards croisés sur ces animations gratuites qui n'en finissent pas d'attirer les foules...



« La gratuité rapporte très gros à la ville »

Laurent Lhuillery – Chartres en Lumières

Après le nouveau succès de la Fête de la lumière, on peut dresser le bilan de cette gratuité que nous avons installée dès les débuts de Chartres en Lumières. D'abord, quand un événement est gratuit il attire sans cesse plus de visiteurs. Et c'est la vraie force de Chartres en Lumières. Ensuite, plus vous avez de monde et plus cela rapporte naturellement à la Ville. Je pense bien sûr à l'activité économique de centre-ville très clairement « boostée » par l'arrivée massive du public de la Fête de la lumière. Les retombées sont vraiment énormes sur un tel événement. Pour un investissement d'un million d'euros par an (qui comprend le personnel, le matériel et le renouvellement artistique), les retombées sont estimées aujourd'hui à près de 120 millions d'euros pour la Ville (NDLR: chiffres de la CCI). C'était une demande du Maire : « quand il s'agit de fête, tous les Chartrains doivent

pouvoir se retrouver et que ça ne leur coûte rien ! ». Évidemment, la Fête de la lumière et Chartres en Lumières resteront des animations gratuites : davantage qu'une dépense, la gratuité ici est un investissement rentable.

« La gratuité invite à la découverte »

Michel Brisson – Les Estivales



Cette année encore, malgré une météo capricieuse, les soirées Estivales ont fait carton plein avec 32 000 personnes enregistrées au compteur ! Aujourd'hui nous percevons une subvention de 160 000 € de la mairie, 4 000 € du Conseil Général, et 11 000 € de sponsors divers auxquels il faut ajouter tout le travail des services techniques de la Ville qui nous est offert et qu'il est difficile de chiffrer. Nous arrivons à un ensemble de manifestations qui, si nous devions réintégrer les coups de mains de nos partenaires, nous coûterait près de 200 000 € ! Mais les Estivales, c'est gratuit ! C'était une exigence du Maire. Il nous avait promis d'accompagner nos événements en nous soutenant financièrement. C'est fait, et largement. Ainsi, nous proposons tous les ans des spectacles nombreux et très

divers, et le fait qu'ils soient gratuits donne l'impression aux gens de ne pas prendre de risque. Souvent, du coup, on retrouve le public des soirées philharmoniques au concert des Blues Brothers... C'est ça que la gratuité permet. On donne la possibilité aux gens de passer d'un monde à l'autre facilement, sans aucune pression de tarif. La gratuité invite vraiment le public à la découverte et il n'y a pas de raison que ça change ! Par ailleurs, nous participons aussi à remplir le centre-ville les soirs de spectacle. Cela crée des retombées évidentes pour les restaurateurs car les gens viennent de Châteaudun, de Nogent, ou de Paris et de l'Ile-de-France. La programmation est de qualité, certes, mais la gratuité contribue très largement à faire venir un public de plus en plus nombreux.

« Quand c'est gratuit, on intéresse les plus réticents »

Jacky Barroche – La Fête des vendanges





Cette année, la Fête des vendanges a eu lieu les 27 et 28 septembre sur le thème de l'arrivée du mouton en Beauce, ses traditions, ses origines... avec la présence d'un vrai berger de l'époque. Comme chaque année, nous avons enregistré près de 15 000 personnes y compris des groupes organisés venus de la région parisienne. Incontestablement, la gratuité est un « plus ». La première année, c'était payant. Le Maire a lancé qu'il fallait que ce soit gratuit pour simplifier la manifestation. Il nous avait alors promis une subvention pour rendre ce pari possible. Il a tenu son engagement et depuis la manifestation est gratuite. Aujourd'hui, la Ville abonde à hauteur de 40 000 €. Nous avons aussi de nombreux partenaires qui nous suivent depuis le début, ainsi que des prestataires qui nous accompagnent sur de nombreuses actions, à hauteur de 20 000 €. Au total, 60 000 euros pour une fête vraiment populaire à laquelle tout le monde peut accéder.

De plus, cela nous a enlevé le poids de l'organisation d'une billetterie et de caisses. Enfin, la gratuité a attiré un nombre très important de curieux qui ne seraient probablement pas venus sans cet avantage.

« C'est le succès du Théâtre qui nous permet d'offrir la soirée de lancement de la nouvelle saison »

Jérôme Costeplane – TDC

La soirée d'ouverture de la saison 2014-2015 du TDC a été un franc succès même si nous avons malheureusement dû laisser plus de 300 personnes aux portes du Théâtre. La gratuité de l'opération a bien évidemment créé cet engouement. L'artiste programmé pour cette soirée, Baptiste Lecaplain,

touchait un public très large, depuis les lycéens chartrains jusqu'à nos habitués. Cette soirée nous a aussi donné un indicateur sur la fréquentation de la saison à venir, et surtout de la journée d'abonnements (au moment où nous écrivons ces lignes, le TDC a déjà enregistré près de 1500 abonnements). La réussite de la saison écoulée nous a permis d'offrir ce beau cadeau aux Chartains. D'une certaine façon, le TDC fait une proposition à son public, le public y répond et rend du coup possible ce retour que nous leur avons offert avec cette soirée. C'est un vrai aller-retour entre le public et le Théâtre, un lien se crée d'une saison à l'autre...



Jérôme Costeplane, Baptiste Lecaplain et Albert Blanchard

Pôle administratif

Le Guichet unique prend sa vitesse de croisière

Le Guichet unique, installé boulevard Chasles, est le premier dispositif mis en place pour la réorganisation, la simplification et la montée en gamme des services publics. C'est le cœur du futur Pôle administratif chartrain. Opérationnel depuis quatre mois et officiellement inauguré le 11 septembre par Jean-Pierre Gorges, il entre peu à peu dans les habitudes des usagers des services de la Ville, de l'Agglo, du CCAS et de Chartres Habitat. En parallèle, il poursuit l'intégration de nouveaux services au public.



Au premier plan, de gauche à droite : Franck Masselus, adjoint au maire en charge du Pôle administratif, Sandra Renda, conseillère municipale, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres métropole, Isabelle Fromont, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, à la famille, au handicap et au logement et présidente du CCAS de Chartres.

Lors de l'inauguration du Guichet unique, les élus délivraient un message par leur seule présence. Représentants de la Ville de Chartres, de Chartres métropole, du CCAS et de Chartres Habitat, ils incarnaient surtout des compétences très variées : affaires sociales et de la famille, logement, aménagement et réglementation de l'espace urbain, finances, transports et mobilité, économie et emploi... C'est en effet là la mission du Guichet unique : rassembler tous les services au public, quelles qu'en soient les structures qui en ont la charge. Désormais, on ne se pose plus la question « qui et où dois-je aller voir pour tel dossier ? » mais « de quoi ai-je besoin ? ». Et comme, de toute façon, tout est désor-

mais rassemblé, le parcours administratif que l'on devait faire auparavant en plusieurs étapes et en traversant la ville ou l'agglo se fait à présent au même endroit, au même moment. Un exemple concret : l'inscription de votre enfant à la cantine ? C'est au Guichet unique. Son inscription aux temps d'accueil périscolaire ? C'est au Guichet unique. Le renouvellement de votre vignette de stationnement résidentiel et de votre passeport ? C'est encore au Guichet unique. Le service de soins à domicile pour votre grand-père bientôt centenaire ? C'est toujours au Guichet unique...

L'offre de services aux Chartrains

Le Guichet unique présente un panel de services au public qui s'est encore enrichi à la rentrée. Voici l'offre dédiée aux Chartrains, et ses nouveautés)

Formalités administratives générales :

- état civil et citoyenneté : élections, cartes d'identité et passeports, recensement militaire, légalisations de signature, affaires familiales (actes de naissances, mariages, décès, certificats d'hérédité), attestations d'accueil, copies certifiées conformes, déclaration de chien dangereux ;
 - autorisations commerciales déclarations de débits de boissons, ventes au déballage, liquidations commerciales, déclarations de meublés de tourisme, licences de taxis ;
 - accueil des nouveaux Chartrains (informations, démarches et dotations de sacs de tri sélectif).
- Service ouvert le samedi de 9h à 12h30.

Scolarité et enfance :

- petite enfance : renseignements et inscriptions aux établissements d'accueil et relais assistantes maternelles de Chartres, paiement des crèches ;
 - scolarité chartraine : inscriptions à la scolarité et à la restauration ;
 - activités périscolaires et accueils de loisirs : renseignements et pré-inscriptions aux TAP, activités périscolaires pour les maternelles, les activités périscolaires des mercredis et des vacances scolaires. Ces services sont confiés par la Ville aux PEP 28.
- L'association ouvre des permanences d'information et d'inscriptions les mardis et vendredis de 11 h 30 à 13h ;**
- écoles des sports et vacances pour tous : renseignements et dossiers d'inscriptions.

Accompagnement social :

Le Guichet unique héberge tous les services du CCAS de Chartres, avec la possibilité de bénéficier en outre d'une vérification et d'une aide à la composition des dossiers à l'accueil général.

- action sociale : renseignements et mise en œuvre des dispositifs d'aide (accès aux droits, baux glissants, hébergements temporaires, permanences psychologique) ;
- services aux seniors : renseignements et inscriptions aux solutions d'hébergement, aux programmes de loisirs. Renseignements sur les dispositifs d'accompagnement (aides à domicile, portage de repas, hébergements). La mise en œuvre de ces dispositifs se fait auprès du pôle gérontologique, 2 rue de l'automne ensoleillé, Tél. 02 36 67 30 30). Le CCAS est en mesure d'apporter conseils et



informations dans tous les domaines ;
 • information et prévention du surendettement : permanence sur rdv tous les troisièmes jeudis après-midis du mois (en partenariat avec la Banque de France et l'UDAF 28).

Logement - habitat

- Espace info énergie (EIE) : les « *Mercredis de l'habitat durable* » : information sur les travaux et éco-gestes qui diminuent les consommations d'énergie (sur rdv) ;
- aides complémentaires au logement et à l'habitat : programme « *Habiter mieux* » et autres fonds d'aides à la rénovation de l'habitat (pour les propriétaires occupants qui s'engagent dans la rénovation de logements dégradés, la réduction de consommation d'énergie, le maintien à domicile (sur rdv le mercredi auprès de l'EIE) ;
- garantie contre les risques locatifs (GRL) : remboursement de la GRL dans le cas de la location d'un logement à des jeunes de moins de 30 ans ;
- fonds solidarité logement (FSL) : en cas de difficultés à accéder à un logement, à s'y maintenir, ou de besoin d'accompagnement spécifique ;
- Chartres Habitat : demandes de logements et de mutations, mises à jour des dossiers pour toutes questions relatives aux loyers, à l'entretien des logements ou à l'accession à la propriété.

Services publics de l'Environnement

- Information sur la collecte des déchets et le recyclage, dotations en sacs de collecte pour les nouveaux Chartains arrivés après la campagne de dotation annuelle.
- Service de l'eau et de l'assainissement : infos et suivi des réclamations, remise des formulaires (également téléchargeables sur internet) ;

Transports - mobilité

- service mobilité de Chartres métropole : information et mise à disposition des formulaires ;
- carte Sésame : accès à tarif réduit aux transports urbains de Chartres métropole pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA ;
- informations sur l'accès aux transports pour les personnes à mobilité réduite.

Promotion et animation économique de la Maison des entreprises et de l'emploi (MEE) de Chartres métropole

- guide Orientation/Formation et Emploi de la MEE, informations générales ;
- accompagnement pour l'emploi : orientation vers les différents interlocuteurs (sur rdv) ;
- parrainage des demandeurs d'emploi et des projets professionnels par des entreprises et des élus (sur rdv) ;

Gestion du domaine public :

- délivrance des vignettes de stationnement résidentiel chartain et renouvellement des badges d'accès au cœur de ville ;
- urbanisme : informations générales et mise à disposition des formulaires CERFA pour l'ensemble des démarches de travaux ;
- formulaires des demandes d'occupation temporaire du domaine public (travaux, animations).

Culture

- **le lundi : service de restitution des documents de L'Apostrophe** (la restitution des documents en retard doit se faire impérativement à l'Apostrophe ou à la bibliothèque Louis Aragon).

Nouvelles dispositions relatives aux communications réglementaires :

- **conseils municipaux et communautaires : les informations (convocations, comptes-rendus et délibérations) restent affichées à l'hôtel de Ville ;**

- **urbanisme : les informations réglementaires relatives aux autorisations d'urbanisme seront affichées au Centre technique municipal, 49 avenue d'Orléans à partir de la mi-octobre ;**

- **enquêtes publiques : les informations réglementaires sont affichées à l'hôtel de Ville et au Guichet unique. Les permanences des commissaires enquêteurs se font désormais au Guichet unique.**

Guichet unique

32-34, boulevard Chasles, à Chartres.

Horaires : sauf indications spécifiques mentionnées, l'accès à l'ensemble des services est assuré du lundi

au vendredi de 9 h à 17 h et pour un accueil informatif le samedi de 9 h à 12 h 30.

N'hésitez pas à privilégier les tranches horaires de midi, les moins sollicitées.

Standard général : 02 37 23

40 00. N'hésitez pas à vous renseigner préalablement par téléphone pour connaître les pièces justificatives que vous aurez à fournir pour vos démarches !

Accès : parkings Hôtel de Ville ou Théâtre ; bus : lignes Filibus 1 à 9 et Relais des Portes (arrêt Théâtre/Chasles).

Pôle Gare

Les concertations volontaires

L'opération d'urbanisme du Pôle Gare va générer de nombreuses mutations dans le quartier de la gare. Elle va aussi modifier les façons d'appréhender le périmètre dans son ensemble. Le projet esquissant la vie future de ce quartier, la mairie de Chartres a choisi de le façonner avec les Chartrains. Cette initiative n'est pas obligatoire vis-à-vis de la loi: il s'agit d'une concertation dite volontaire. Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare, nous explique cette démarche.



Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare

Votre Ville: Pourquoi avez-vous tellement voulu mener cette concertation avec les Chartrains ?

Daniel Guéret: Le Pôle Gare est une évolution énorme pour le quartier de la gare, qui va trouver une nouvelle place au cœur de Chartres et au cœur de l'agglomération. Cette évolution concerne évidemment les transports, collectifs et individuels, mais aussi l'habitat, les commerces, les bureaux, et jusqu'aux loisirs grâce à la future salle de spectacles culturels et sportifs. Jean-Pierre Gorges m'a demandé de piloter ce projet en m'appuyant sur une concertation avec les Chartrains. C'est dans cet esprit que je porte ma délégation, avec

le concours des personnes les plus concernées: les usagers du train et de tous les transports qui y transitent, les voisins de la gare, les professionnels dont l'activité est liée au quartier, etc.

VV: Comment s'est mise en place cette concertation ?

DG: Nous avons convié autour de la table les personnes concernées et avons organisé sept groupes, représentant autant de problématiques majeures du Pôle Gare. Ainsi, au-delà des impératifs structurels de l'opération d'aménagement urbain, le Pôle Gare est envisagé à travers des prismes très différents: la préservation du cadre de vie du quartier de

l'Épargne, la fréquentation de l'école Saint-Jean, le transport professionnel des taxis, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap, la sécurité et la tranquillité, les flux doux et le tourisme, et le point de vue des élus de Mainvilliers.

VV: Que retirez-vous de ces groupes de travail ?

DG: Ces groupes ont constitué autant de tribunes d'expression pour faire valoir des besoins, des attentes, mais aussi des appréhensions, ce qui est légitime quand on considère l'ampleur de l'opération. Pour autant, le mot d'ordre, dès le départ, a été donné: il ne s'agissait pas de

créer des lobbies contre le projet, mais au contraire d'apporter de nouvelles pierres aux techniciens qui travaillent, en parallèle, sur le Pôle Gare. Et cela fonctionne : nous faisons le maximum pour que les points de blocage deviennent des points d'appui qui nous permettent d'avancer.

VV : Ce travail de concertation a fonctionné au ralenti à l'approche des municipales. Il va reprendre mais avec une nouvelle dimension. Qu'en est-il ?

DG : La période préélectorale est un moment sensible pendant lequel nous devons être extrêmement vigilants. Pour éviter que l'on nous reproche de faire une promotion électorale du Pôle Gare à travers cette concertation, nous avons en effet choisi de lever le pied. Pour autant, cette première phase nous a fourni de nombreux éléments de travail dans chacune des thématiques. À présent, nous allons les mettre en perspective dans une approche transversale : il s'agit de concilier les intérêts et les attentes des uns avec ceux de tous. Pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Gorges : « *l'intérêt général prévaut sur la somme des intérêts particuliers* ». Notre maire a la volonté d'avancer en prenant en compte les observations et les suggestions chaque fois que cela est possible, mais que l'on ne s'y trompe pas : la finalité de cette approche est bien de faire aboutir le Pôle Gare. Et on peut dire que le scrutin municipal a validé à la fois le projet et la méthodologie.

VV : Dans la pratique, quelle est donc la nouvelle forme de cette concertation ?

DG : Nous avons dissout les groupes de travail thématiques pour créer un « *comité d'échange et de réflexion* ». Vont y siéger les représentants de chaque groupe de travail, l'ensemble des personnes qualifiées qui travaillent sur le Pôle Gare, ainsi que les Chartains qui ont manifesté un intérêt tout particulier et permanent pour le projet. Cette concertation devient ainsi plus productive, mais aussi plus

simple, ce dont nous avons besoin pour coller à la phase d'avant-projet opérationnel dans laquelle est entré le Pôle Gare.

Cette démarche doit nous permettre d'approcher, aussi finement que possible et aux bons moments, toutes les problématiques du projet. Ainsi par exemple, lorsque les études d'avant-projet du Pôle Gare auront suffisamment avancé sur le périmètre de l'école Saint-Jean, nous aurons, avec les représentants des parents d'élèves et des enseignants intégrés au comité, la possibilité d'aller dans le détail des aménagements du périmètre de l'école.

Enfin, le comité a désormais la possibilité de consulter des personnalités qualifiées associées au projet. Il est à part entière un outil de réflexion, parallèle à la commission municipale Pôle Gare et à celle des Grands équipements de Chartres métropole.

VV : Quelle sera la première actualité de ce comité ?

DG : Dès que nous connaissons les derniers représentants¹, nous rassemblerons une première fois ce comité pour travailler dans cette nouvelle perspective transversale. Pour illustrer concrètement exemple l'aspect désormais opérationnel du Pôle Gare, nous proposerons au comité une visite de la station de vidange des Vauroux : cette installation est en effet la première réalisation de la reconstitution ferroviaire. Au fur et à mesure, le comité sera chargé de réfléchir sur des sujets très concrets, comme la mise en place d'une billetterie unique pour l'ensemble des transports, la qualité et le niveau des prestations qui devront être offertes aux usagers du Pôle Gare, etc. Il sera tenu informé de toutes les avancées du projet, notamment par des présentations en avant-première d'études ou de résultats de concours, comme l'étude d'architecture de la future passerelle.

¹ au 16 septembre, les groupes des élus de Mainvilliers et des taxis n'ont pas encore désigné leurs représentants

Première pierre de l'îlot Casanova



Une première pierre posée avec brio... et l'aide avisée de Michel Teilleux, alors adjoint à l'urbanisme

La première pierre de l'îlot Casanova a été officiellement posée, le 5 septembre, par Elisabeth Fromont, présidente de la SEM Chartres Développements immobiliers. À cette occasion, elle a rappelé combien cette société, qui développe des programmes immobiliers là où des promoteurs privés hésitent à s'engager, joue un rôle important pour le logement dans le bassin de vie chartain. Quant à lui, Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare, a mis l'accent sur le fait que l'îlot Casanova est la première réalisation immobilière du Pôle Gare. En cela, il est une illustration de ce que réserve le programme urbain : des bâtiments en phase avec les normes modernes de confort, d'accessibilité et de développement durable, qui permettront au nouveau quartier d'accueillir un ensemble équilibré de logements, de commerces, de services, accessibles à tous.

Secteur piétonnier

De la place d'Estienne-d'Orves à la rue de la Clouterie... Pavons !

Timing parfait pour la Place d'Estienne d'Orves, livrée le 31 juillet ! Avec la transformation de cette nouvelle parcelle, qui fait le lien entre la rue du Soleil d'Or et la rue de la Pie, le secteur piétonnier poursuit sa progression. C'est aujourd'hui au tour de la rue de la Clouterie de faire peau neuve. Les travaux ont débuté le 18 août pour une livraison prévue le 15 décembre...

Depuis les récents aménagements de la rue du Soleil d'Or, de la rue des Changes, de la place de la Poissonnerie, et plus récemment la rue Noël Parfait, la rue Saint-Martin et la place d'Estienne-d'Orves, c'est tout le secteur historique et commerçant, au pied de la Cathédrale, qui se redessine.

Ici aussi, c'est la fin des trottoirs trop étroits et des rapiécages de bitume. Aménagements en terrasse, caniveaux à fente, espaces redonnés à la circulation des piétons et des vélos...

Pour la place Estienne-d'Orves, il était important de dessiner une place à vivre pour les piétons. L'ambiance y sera verdoyante, avec la plantation, en novembre prochain, d'un arbre à petit développement : l'Amelanchier



La fleur de l'Amelanchier canadensis

canadensis, qui vient compléter les plates bandes de vivaces déjà installées. Plus accueillante, cette place permet déjà une meilleure circulation des piétons, ainsi qu'une dépose minute des patients des cabinets médicaux présents sur la place. Pour le bien-être des riverains et piétons, rap-



La place d'Estienne-d'Orves réaménagée

pelons que les véhicules (comme sur l'ensemble de l'espace piétonnier) ne sont pas autorisés à stationner dans cette zone sous vidéo-verbalisation.

Face à la fréquence des dépôts de sacs au pied du conteneur, Chartres métropole souhaitait également augmenter la capacité de stockage des ordures ménagères. Le conteneur a donc été doublé : un côté est réservé aux commerçants, sous forme de trappe, et de l'autre deux trémies de 100l ont été installées.

Comme tous les sites récemment aménagés, une mise en lumière a été adaptée à la configuration de l'espace. Ici, ce sont les arches des portes remarquables qui ont été mises en lumière...

Pour la rue de la Clouterie, la voie de circulation sera réalisée en pavés



posés en rang droit, bordé de caniveaux à fente et de bordures calcaire de 30 cm. Les trottoirs seront eux réalisés en pavés posés en diagonales. Les pavés seront en grés beige comme les rues précédemment réalisées. Les eaux de ruissellement et de gouttières seront reprises par des systèmes de caniveau à fentes, selon le principe déjà mise en place dans les rues piétonnes de la ville. La Ville étudie encore la mise en lumière pour ce nouvel espace en phase de réaménagement.



Rue de la Clouterie aujourd'hui



Rue de la Clouterie, le projet



Calendrier:

- Du 18 août au 19 septembre : renouvellement du réseau (Bouygues Energies)

- Du 22 septembre au 10 octobre : renouvellement des branchements plombs (société Véolia).

- Du 10 octobre au 15 décembre : intervention Chartres métropole (8 semaines) puis Ville de Chartres (9 semaines)

Surface totale à aménager : 450 m²

Livraison : 15 décembre

Le Saviez-vous ?

Travaux secteur Place d'Estienne-d'Orves

Phase 1 (durée : 5 semaines) : rue Saint-Martin, soit 230m².

Phase 2 (durée : 6 semaines) : place d'Estienne-d'Orves, soit 270m².

Phase 3 (durée : 3 semaines) : partie haute de la rue Saint-Martin, 230m².

Phase 4 (durée : 3 semaines) : partie basse de la rue Saint-Martin, 230m².

Ce sont en tout 960m² qui ont été aménagés en 4 mois et demi.

Dans tous les quartiers, les travaux se poursuivent...

La rue Saint-Pierre fait peau neuve

Entre le mois de juin et le mois de septembre, les concessionnaires ERDF et Véolia sont intervenus de la rue de la Porte Cendreuse à la rue Perrault, pour effectuer respectivement le renouvellement des câbles « moyenne tension » et le renouvellement des branchements d'eau potable. Ces opérations ont permis une remise à neuf et aux normes des installations.

En parallèle de l'intervention ERDF, les services de la Ville ont passé commande à l'entreprise sous-traitante d'ERDF pour la réalisation d'un réseau enterré d'éclairage public et de fibre optique. Ces nouvelles installations permettront de diminuer les coûts et de minimiser les délais d'intervention.

En partie basse de la rue, entre la rue Perrault et la place Saint-Pierre, la société Citéos a effectué les travaux complémentaires pour le réseau d'éclairage public et de fibre optique du 15 au 21 septembre. Ces travaux seront possibles dans ce délai très court grâce à la technique du « camion aspirateur » (tranchée et récupération des matériaux faites dans le même temps et avec une moindre nuisance pour les riverains).

À la suite de ces interventions, la Ville a prévu la réfection du tapis d'enrobé complet sur l'ensemble de la rue courant octobre. Opération estimée à environ 80 000 € TTC.



Et la lumière fut!

Dans le cadre du contrat de gestion globale et de renouvellement des installations d'éclairage public, la Ville de Chartres a lancé une opération spécifique de rénovation du quartier Gaston Couté.

Les luminaires obsolètes ont fait l'objet d'un remplacement par du matériel esthétique à haute performance énergétique. Cette opération avait également pour objectif de rénover le réseau d'éclairage vétuste.

Près d'une quarantaine de luminaires de type Boule équipés en sources

à vapeur de mercure 80 W et 125 W laissent place maintenant à des luminaires équipés en sources LEDS, économes en énergie et permettant un flux de lumière à faisceau très directif afin d'éliminer les nuisances lumineuses.

Eclairer juste, c'est aussi adapter de manière précise la quantité de lumière aux besoins de la vie nocturne de la ville. En parallèle, les équipes Citeos ont équipé les luminaires led avec des appareillages électroniques bi-puissances permettant d'adapter la quantité de lumière à fournir pendant les heures creuses de la nuit.



La puissance des sources est ainsi abaissée de 30 % pendant 8 heures par nuit.

L'utilisation de la technologie led associée à la variation de puissance a permis des gains énergétiques substantiels tant en consommations (-16 400 kWh/an) que d'un point de vue financier représentant 1 900 € TTC/an sur la facture d'électricité.

Le coût global de cette opération s'est élevé à un montant de 103 000 € HT pour la partie éclairage public (ensemble mâts, luminaires, câbles électriques) réalisé par Citeos et à 88 000 € HT pour les travaux de génie civil réalisés par l'entreprise SN Touzet BTP.

Un city park pour la mare aux Moines!

C'était une demande des habitants du quartier. C'était aussi une promesse du candidat Jean-Pierre Gorges lors des dernières élections municipales. Le city-park de la Mare aux Moines est enfin installé dans le parc Alfred Barruzier, un parc à vocation naturelle qu'il était impératif de préserver.

Les travaux d'aménagement du terrain de jeux ont commencé le 25 août dernier et sont en cours de finalisation. Concernant le paysagement, les travaux commenceront au mois de novembre, afin de suivre le cycle de plantation des végétaux retenus. Sur le même modèle que celui installé rue François Mitterrand, le city-park est installé sur un sol synthétique de 12x24m et dispose d'une structure en bois avec pare-ballons, paniers de basket, filets de foot et de volley-ball. Coût total de l'opération: 90 745 €



Le city park de la Mare aux Moines, dans le parc Barruzier

Premiers tests pour le chauffage à la Madeleine



Dans le cadre d'une délégation de service public, la société CURDEM a entrepris des travaux, afin de garantir une mise en conformité du réseau. Il s'agit du remplacement de canalisations situées sur l'avenue des Sablons, entre l'avenue Victor Hugo et la rue Guy Môquet. Ces travaux ont commencé au 2^e trimestre par l'ouverture des trottoirs, le remplacement des canalisations, puis le rebouchage des tranchées au fur et à mesure du déroulement du chantier. Réglementairement, et sous le contrôle de cabinets spécialisés, cette société est tenue d'effectuer des tests avant la mise en service définitive du réseau, en portant la pression de l'eau surchauffée de 14 à 28 bars. L'essai effectué sur le 2^e tronçon du chantier a permis de déceler un dysfonctionnement puisque des éléments métalliques ont cédé,

provoquant le déplacement de certaines canalisations. CURDEM a donc dû rouvrir les tranchées pour constater et remédier à ces dysfonctionnements, en attendant les pièces métalliques de remplacement qui ont été livrées début septembre et avant de renouveler les tests, obligatoires pour assurer la sécurité des habitants. De son côté, la Ville est intervenue sur la mise en place de cheminements facilitant les déplacements tant sur la voie publique que dans les transports en commun qui empruntent les déviations.

Le chantier du Pôle administratif en préparation

La démolition de l'hôtel de Ville et la construction du Pôle administratif nécessitent des interventions d'adaptation de plusieurs réseaux enterrés. D'autre part, un diagnostic demandé aux concessionnaires (fluides et énergies) a établi que nombre de leurs infrastructures enfouies, vieillissantes, nécessiteraient des interventions dans les cinq ans. La Ville tire donc parti du chantier du Pôle administratif pour anticiper sur les rénovations de ces réseaux. Une première phase est programmée de fin septembre à la fin de l'année 2014 pour les réseaux d'assainissement, de télécommunications, d'électricité et de Gaz. Ces interventions de voirie concernent:

- **la rue de la Mairie**, la première quinzaine d'octobre;
- **la place des Halles**, tout le mois d'octobre ;
- **la rue Mathurin Régnier**, du 13 au 24 octobre;
- **la place de l'Etape-au-Vin**, tout le mois d'octobre;
- **La rue Saint-Michel**, de fin octobre à fin novembre.

La deuxième phase de rénovation des réseaux se déroulera progressivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux de réaménagement des rues périphériques. Comme précédemment et pour l'ensemble des programmes de voirie à venir, les interventions garantissent malgré tout des accès pour les riverains, hormis des interruptions de circulation très localisées et ponctuelles. Les interventions sur les réseaux engendreront des coupures de service de courte durée, également ponctuelles et circonscrites dans le secteur de l'hôtel de Ville. Les usagers seront informés directement par leurs fournisseurs (Véolia eau, ERDF, GrDF, Orange, etc.).

José Rolo, la force tranquille

José Rolo vient d'être élu 6^e adjoint au Maire, en charge de la tranquillité de la ville. Rencontre avec un esprit de fer aux allures de Sergent Garcia, Chartrain d'adoption investi dans les milieux associatifs et sportifs, toujours souriant, quoi qu'il arrive...



Votre Ville: José Rolo, vous êtes le dernier adjoint à avoir rejoint les rangs de la municipalité chartraine...

José Rolo: J'aurais dû être installé comme les autres adjoints lors du conseil municipal d'avril, mais comme je suis de nationalité portugaise, il m'a fallu devenir citoyen français pour pouvoir participer à l'exécutif de la Ville, comme Adjoint au Maire. J'ai obtenu la double nationalité dans le courant de l'été et c'est donc lors du conseil de rentrée,

le 8 septembre dernier, que j'ai été élu 6^e adjoint et que le Maire m'a remis mon écharpe tricolore. Je remercie Michel Teilleux qui occupait ce poste de sixième adjoint (NDLR: Michel Teilleux était Adjoint en charge de l'urbanisme, il reste conseiller municipal avec la même délégation, et Vice-président de l'Agglomération) et qui a démissionné pour laisser un poste d'Adjoint vacant. En effet, pendant la campagne électorale, le Député-maire s'était engagé sur deux priorités, la proximité et la tranquillité. Il a voulu que chacune de

ces responsabilités soit confiée à un adjoint spécialement dédié.

WV: Vous êtes donc passé de conseiller municipal à adjoint au Maire en charge de la tranquillité... Un poste qui semble vous correspondre...

JR: Je suis très touché que le Maire ait pensé à moi. Pendant les six dernières années, j'ai siégé comme conseiller municipal, et je me suis investi dans toutes les commissions dont j'ai fait partie. J'aime à m'investir à 100 % dans tout ce que je fais. Jean-Pierre Gorges a la même exigence. Je pense que mon profil l'a aussi intéressé. Pendant une vingtaine d'années, j'ai beaucoup travaillé dans le monde de la nuit à Chartres, en tant que physionomiste. J'ai donc une grande connaissance des nuisances en tous genres, mais aussi de la façon dont on les gère. J'ai toujours vécu dans le quartier des Hauts de Chartres, depuis mon arrivée en France quand j'avais 14 ans. Je connais aussi les Chartrains car j'ai vécu dans le milieu associatif chartrain et notamment présidé l'association portugaise pendant des années. Je vais un peu partout, et j'aime par-dessus tout écouter les gens, comprendre.

WV: La tranquillité, les gens savent de quoi il s'agit. Mais pour vous, comment cela va-t-il se traduire concrètement ?

JR: Au cœur du projet tranquillité, il y a bien sûr les systèmes de vidéo verbalisation et de vidéoprotection que nous allons continuer à étendre: les gens nous le demande. Ils veulent se sentir en sécurité dans leur quartier. Ce n'est pas le tout de mettre en place les plus beaux pro-

jets, il faut que les gens se sentent en sécurité, au quotidien. Chartres est une ville calme, certes, et beaucoup de choses ont été faites pour garantir la tranquillité des Chartrains, mais nous devons être davantage à l'écoute. Tout est perfectible. Ce que nous disent les gens depuis leur quartier, nous devons l'analyser et le traiter: stationnement abusif, incivilités en tous genres, nous devons apporter une réponse, la plus réactive possible. Je suis en train de travailler sur une cartographie, afin de mailler davantage notre territoire et d'équiper les endroits qui en ont besoin de nouvelles caméras. Le but n'est pas de mettre des caméras pour mettre des caméras. Cela doit d'abord nous permettre de consacrer moins de personnel à la surveillance du stationnement et donc de nous rendre plus réactif quand il s'agit d'envoyer des patrouilles sur les lieux d'un délit constaté par les caméras. Je pense notamment au quartier de la Madeleine, très dense, et qui ne dispose pas assez de places de stationne-

ment, d'où des incivilités parfois même des querelles. Je pense aussi au quartier de la Porte Guillaume, où il y a aussi des problèmes de stationnement. Nous devons mieux protéger cette entrée sur le quartier historique.

VV: Vous prenez tout juste vos fonctions, mais peut-être avez-vous déjà en tête votre façon de faire... la méthode José Rolo ?

JR: J'aimerais qu'il y ait davantage de patrouilles dans les quartiers qui en ont besoin. La présence humaine est pour moi une nécessité. Le Gouvernement a considérablement diminué les budgets de la police nationale qui souffre du coup de sous-effectif. À côté de la police nationale, nous devons concentrer l'action de la police municipale sur sa mission d'accompagnement, au plus près de la population. Les patrouilles doivent aussi et avant tout remonter les informations du terrain, régulièrement, pour qu'il y ait



un vrai suivi et que des réponses soient apportées rapidement. Ce rôle-là est déterminant pour une police de terrain efficace. Enfin, la police est là pour rassurer les gens, pas pour leur faire peur. Ceux qui en ont peur sont peut-être les premiers pour lesquels nous devrions nous déplacer... (rires).



José Rolo en 6 dates :

1^{er} Mai 1955 : Naissance au Portugal.

23 novembre 1969 : Arrivée en France, à Chartres.

Février 1976 : Volontaire pour le service militaire à Lisbonne au Portugal (16 mois)

1982 : Mariage et naissance de son premier enfant.

2008 : Il rejoint la municipalité chartraine, en tant que conseiller municipal.

Septembre 2014 : Il est élu 6^e adjoint au Maire de Chartres, en charge de la tranquillité de la ville.

Achat 28

Une plateforme Internet AchatVille en Eure-et-Loir!

Retrouvez tous vos commerces en **1 clic**

www.achat-28.com



CCI EURE-ET-LOIR

AchatVille, portail des commerçants français, est une plateforme mutualisée qui permet aux commerçants de développer leur activité en ligne et en magasin. Une offre complète et facile à utiliser, progressive pour les débutants et complémentaire pour les confirmés.

En Eure-et-Loir, les commerçants et prestataires de services pourront choisir de se mettre en valeur sur www.achat-28.com, une plateforme mise en place par la CCI d'Eure-et-Loir.

Conçu pour aider les commerçants à faire leurs premiers pas d'internautes, AchatVille permet aux PME-TPE de renforcer leur communication grâce à Internet. Le dispositif permet à ceux déjà présents sur la toile d'affirmer leur présence et leur référencement. La CCI d'Eure-et-Loir a ouvert son site dédié le 16 juillet et compte déjà 41 commerces adhérents.

Annuaire... gratuit

► Être présent dans un annuaire pour renseigner les internautes.

Pack Bonnes Affaires...

7,50 € HT/mois

► Attirer les internautes et communiquer avec eux. Présenter l'activité en ligne en mettant en avant 10 produits phares.

Pack Evolution...

32,50 € HT/mois

► Communiquer avec les internautes et vendre en ligne.

La CCI propose des formations adaptées allant de la prise en main de l'outil jusqu'à des problématiques plus spécialisées sur le référencement pour les plus aguerris.

Dans le cadre de son partenariat avec les associations de commerçants, la CCI rembourse 25 € pour les 280 premiers adhérents à un pack et obligatoirement membres d'une Union Commerciale Industrielle et Artisanale (UCIA).

→ **Renseignements : Chambre de Commerce et d'Industrie**
5 bis avenue Marcel Proust
BP 20062 - 28002 Chartres Cedex
Tél. : 02 37 84 28 28
contact@cci28.fr

Côté internautes et clients

localisez des
commerces,
produits et services
en un clic!

AchatVille permet aux internautes de trouver tous les produits et commerçants qu'ils recherchent pour un achat en magasin ou en ligne.

CCI - 25 septembre à Chartrexp 7^e édition des trophées de la performance Les entrepreneurs à l'honneur

La Chambre de Commerce et d'Industrie organise tous les deux ans depuis 2002 les Trophées de la Performance, afin de mettre en lumière les performances du tissu économique eurélien.



Véritable vitrine, cet événement démontre les savoir-faire et atouts du département.

18 entreprises méritantes et innovantes ont été mises en valeur au travers de cette grande soirée de remise de prix, auprès d'un millier de personnes.

En présence d'animateurs, personnalités clefs de la cérémonie: Stéphane Bern, journaliste et présentateur télévision, Isabelle Gounin-Lévy, journaliste, Flora Coquerel, Miss France 2014.

Les 18 lauréats des Trophées de la Performance

Les Trophées qui leur ont été remis sont une œuvre originale du maître verrier Hervé Loire.

1^{re} catégorie: Dynamique économique

Trophée Reprise d'entreprise

Lauréats:

SYSTECH - Jérôme Bootz et Vincent Fanon - Dirigeants

MAI ENTREPRISE - Yann Lizier - Président

Trophée Challenge des UCIA

Lauréats:

UCIA de BROU - Marie-Catherine Gautier - Présidente

UCIA du COUDRAY - Cathy Huvette - Présidente

Trophée International

Lauréats:

SCOMA - Dariusz Czarniecki - Gérant

W.R. GRACE - Gérard Blond - Gérant

SACRED - Didier Fegly - Gérant

Trophée Développement durable

Lauréats:

DS SMITH PACKAGING - Patrice Collet - Consumer France et Spain Director

IMPRIMERIE CHAUVEAU - Jean-Luc Bonnet - Président Directeur Général

2^e catégorie: Formation

Trophée Formation

Lauréats:

PAULSTRA - Gérard Fortin - Directeur des Ressources Humaines

GROUPE LAMIRAULT - Yannick Vigneron - Directeur Général

3^e catégorie: Innovation

Trophée Création d'entreprise

Lauréats:

UTCHA - Pascal Gauthier - Dirigeant

CHEF COOK - Willy Bocchialini et Laurent Pohn - Dirigeant et associé

Trophée Dynamique commerciale

Lauréats:

UNIVERS VELO - Romain Lincy - Gérant

LA CAVE DU PERCHE - Pascale De Souance - Gérante

Trophée Innovation

Lauréats:

AMP - Yannick Menez - Gérant

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

Trophée Innovation

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

VOUZELAUD - Vincent Vouezlaud - Directeur Général

Jeudi 6 novembre

À la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres
Rencontres
[Entrepreneurs]



Un événement incontournable afin de faire avancer toutes les envies d'entreprendre, la CCI organise la 4^e édition des *Rencontres [Entrepreneurs]*. Cette année, l'innovation sera à l'honneur.

10 heures de programme intensif

Des rendez-vous individualisés avec des professionnels (experts, financeurs, conseillers CCI...),

- Des minutes d'experts,
- Des ateliers accélérateurs de projet,
- Des ateliers créativité,
- Des contacts [Entrepreneurs] pour développer votre réseau,
- Des expériences [Entrepreneurs]
- Et de nombreuses autres animations: bourse de la franchise, bourse de la reprise...

→ CCI d'Eure-et-Loir
5 bis Avenue Marcel Proust - CS 80062,
28008 Chartres Cedex
Tél. 02 37 84 28 47 - Fax. 02 37 84 28 29
www.cci28.fr





Vacances de la Toussaint

Toutes les activités dans les Maisons Pour Tous



Photos non contractuelles

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5, rue des Hauts de Chartres

Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 20 octobre

Matin : accueil
Après midi : futsal

Mardi 21 octobre

Matin : multisports
Après midi : présentation projet

Mercredi 22 octobre

Matin : accueil
Après midi : gym

Jeudi 23 octobre

Journée : sortie au zoo

Vendredi 24 octobre

Matin : patinoire
Après midi : bowling

Lundi 27 octobre

Matin : accueil
Après midi : piscine

Mardi 28 octobre

Matin : tournoi de poker
Après midi : futsal

Mercredi 29 octobre

Journée : sortie au Stade de France

Jeudi 30 octobre

Matin : tournoi de ping-pong
Après midi : sortie ski-nautique

Vendredi 31 octobre

Matin : point sur le projet
Après midi : bilan, jeux, goûter

MPT de La Madeleine

Mail Jean de Dunois

Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 20 octobre

Matin : accueil/ lancement du jeu de la cacahuète
Après-midi : futsal/danse

Mardi 21 octobre

Matin : patinoire.
Après-midi : activités au choix

Mercredi 22 octobre

Journée accrobranche

Jeudi 23 octobre

Matin : tournoi de Kem's
Après-midi : jeux d'opposition au Dojo

Vendredi 24 octobre

Matin : squash badminton
Après-midi : piscine et passage du brevet du 50 m à l'Odyssee

Lundi 27 octobre

Matin : accueil PS3/KINECT
Après-midi : bowling

Mardi 28 octobre

Journée : journée visite du Stade de France

Mercredi 29 octobre

Matin : patinoire
Après-midi : escrime

Jeudi 30 octobre

Matin : trampoline
Après-midi : plongée

Vendredi 31 octobre

Matin : jeux traditionnels (Gamelle, Poule Renard Vipère etc..)
Après-midi : Halloween

→ Renseignements

Direction de la Jeunesse
et des Sports

Tél. : 02 37 18 47 70.

www.ville-chartres.fr



MPT des Petits-Clos

Avenue François-Mitterrand

Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 20 octobre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : tchoukball

Mardi 21 octobre

Matin : patinoire de l'Odyssee
Après-midi : piscine de l'Odyssee

Mercredi 22 octobre

Matin : handball
Après-midi : bowling

Jeudi 23 octobre

Matin : ultimate
Après-midi : visite d'une apiculture

Vendredi 24 octobre

Journée nature : parc des félins

Lundi 27 octobre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : futsal

Mardi 28 octobre

Matin : hockey sur glace
Après-midi : athlétisme

Mercredi 29 octobre

Matin : squash/badminton
Après-midi : cinéma

Jeudi 30 octobre

Journée : journée détente à « Xtrem Aventures » : accrobranche et benji ejection

Vendredi 31 octobre

Matin : atelier cuisine
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances

MPT de Rechèvres Bel-Air

4, allée du Berry

Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 20 octobre

Matin : accueil
Après midi : multisports

Mardi 21 octobre

Visite du musée du Bourget

Mercredi 22 octobre

Matin : atelier manuel
Après midi : cinéma

Jeudi 23 octobre

Matin : patinoire
Après midi : kinball

Vendredi 24 octobre

Matin : spectacle/show
Après midi : goûter

Lundi 27 octobre

Matin : accueil
Après midi : multisport

Mardi 28 octobre

Matin : ping pong
Après midi : piscine

Mercredi 29 octobre

Matin : patinoire
Après midi : muséum d'histoire naturelle de Chartres

Jeudi 30 octobre

Matin : squash
Après midi : bowling

Vendredi 31 octobre

Matin : aéromodélisme
Après midi : goûter de fin de centre

Visite du musée du Bourget MPT de Rechèvres / Bel Air



Au cours des vacances de juillet, les jeunes du secteur Rechèvres / Bel Air ont eu l'opportunité d'accueillir dans leurs locaux un membre de l'association de vol à Voile de Chartres (ingénieur chez Dassault) qui leur a parlé des métiers de l'aéronautique. De soudeur à ingénieur, toutes les filières ont été abordées.

Dans la même matinée, deux militaires du bureau de recrutement (CIRFA) sont venus présenter aux ados les métiers de l'aéronautique dans l'armée.

La matinée a été très enrichissante pour le groupe qui a mis à profit ces rencontres dès la semaine suivante en réalisant un baptême de vol à voile à l'aérodrome de Chartres.

Dans la continuité de cette action, les jeunes se rendront au musée du Bourget afin de découvrir l'histoire de l'aviation dans l'air et dans l'espace. L'occasion est toute trouvée pour que le groupe s'attarde un instant sur les avions issus de la première guerre mondiale, commémorant ainsi à leur façon le centième anniversaire de la Grande Guerre.

Vacances de la Toussaint

Vacances sportives

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres.

Pour les résidents chartrains :

- le mercredi 15 octobre de 17 h 45 à 19 h 45.

Pour tous :

- le jeudi 16 octobre de 17 h 45 à 19 h 45 et les lundis 20 et 27 octobre de 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs

Chartrains

Séance de 2h : 4 €

Séance de 3h : 5 €

Non Chartrains

Séance de 2h : 5 €

Séance de 3h : 6 €

Lieux où se déroulent les activités sportives

Escalade, escrime, BMX : salles spécialisées et terrains du site Jean Gallet, rue Jean Monnet, proche gendarmerie RN10

Squash : complexe Badminton avenue d'Orléans

Patinage sur glace, Patinage/hockey : Hall d'accueil complexe Odyssée, rue du Médecin Général Beyne

Tennis, Gymnastique, Trampoline :

Complexe sportif de la Madeleine, rue des Eparges

Équitation : avenue Victor Hugo, route de Nogent le Phaye

Bowling : départ en bus à 10h rue des Eparges (complexe de la Madeleine) et retour 12h au même endroit

Golf Fontenay : départ en bus à 9h45 rue des Eparges et retour au même endroit vers 12h15.

Les autres activités, à la salle Roskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, les précisions étant données lors de l'inscription.

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 20 octobre	Tir à l'arc	Gymnastique et Trampoline
Mardi 21 octobre	Tennis	Basket et Roller
	Escalade	
Mercredi 22 octobre	Équitation	Hockey et Lutte
	Bowling	
Jeudi 23 octobre	Escalade	Tir à l'arc et Ultimate
	Patinage	
Vendredi 24 octobre	Escrime	Baseball et athlétisme
	Football en salle	
Lundi 27 octobre	Football en salle	Tir à l'arc et Handball
Mardi 28 octobre	Badminton	Orientation et Rollers
	Escalade	
Mercredi 29 octobre	Équitation	Hockey et Trampoline
	Bowling	
Jeudi 30 octobre	Escalade	Gymnastique et Basket
	Patinage	
Vendredi 31 octobre	Trampoline	Baseball et athlétisme
	Escrime	



Photos non contractuelles

9/12 ans

	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 20 octobre	Équitation	Squash
Mardi 21 octobre	Bowling	Escalade
		Foot en salle
Mercredi 22 octobre	Tir à l'arc	Handball
	Hockey en salle	BMX
Jeudi 23 octobre	Golf	Escalade
	Équitation	Trampoline
Vendredi 24 octobre	Patinage/Hockey sur glace	Escrime
	Baseball	Badminton
Lundi 27 octobre	Équitation	Squash
	Basket	Roller
Mardi 28 octobre	Bowling	Foot en salle
		Escalade
Mercredi 29 octobre	Hockey	Tennis de table
	Trampoline	Handball
Jeudi 30 octobre	Golf	Escalade
	Équitation	BMX
Vendredi 31 octobre	Patinage	Escrime
	Baseball	Ultimate

12/15 ans

	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/16 h
Lundi 20 octobre	Équitation	Squash
Mardi 21 octobre	Bowling	Escalade
Mercredi 22 octobre	Tir à l'arc	BMX
Jeudi 23 octobre	Golf	Escalade
Vendredi 24 octobre	Baseball	Escrime
		Badminton
Lundi 27 octobre	Équitation	Squash
Mardi 28 octobre	Bowling	Escalade
Mercredi 29 octobre		Tennis de table
Jeudi 30 octobre	Golf	Escalade
		BMX
Vendredi 31 octobre	Baseball	Escrime

**Inès Alamichel,
7 ans****Votre Ville : Dans quelle école es-tu ?****Inès :** à l'école Jean Paul II**VV : Quels sports pratiques-tu ?****Inès :** le basket à l'AB Chartres, la gymnastique, l'athlétisme, le hand à l'école de sports**VV : Pourquoi aimes-tu l'opération « vacances sportives » ?****Inès :** pour ne pas m'ennuyer, parce que ça me fait les muscles et puis... maman dit que c'est bien !**→ Renseignements**

Direction de la Jeunesse et des Sports

Tél. : 0237 184770.**www.ville-chartres.fr**

ccas

Service prestataire d'aide à domicile

Vous avez besoin d'une aide dans votre vie quotidienne ? Le service prestataire peut vous aider.



Offre de services

- Travaux courants d'entretien du logement et du linge.
 - Aide aux petites courses et aux repas.
 - Aide à la personne pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage et déshabillage.
 - Aide aux déplacements (bus, taxi).
- Le service peut intervenir du lundi au dimanche entre 8 h et 20 h (samedi, dimanche et jours fériés : aide à la personne uniquement).

L'inscription

Chaque nouvelle demande fait l'objet d'une évaluation globale des besoins. Un plan d'aide individuel est alors proposé avec un devis estimatif. Le rythme d'interventions à domicile est établi en fonction des besoins et de la prise en charge, en tenant compte des solidarités familiales et des autres services existants.

La prise en charge

Le service informe la personne âgée et/ou en situation de handicap des possibilités de prise en charge financière de l'aide à domicile, éventuellement instruit la demande de financement auprès des caisses de retraite. Le service fait l'objet d'une tarification annuelle sous l'autorité du Conseil Général d'Eure-et-Loir, applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre pour l'année en cours. Une facture mensuelle est établie à terme échu, payable en espèces ou par chèque, à l'ordre du Trésor Public.

→ **Renseignements :**
Pôle gérontologique,
2 rue de l'Automne Ensoleillé
Tél. : 02 37 18 47 20

CCAS - Gala de Noël 2014

Hervé Vilard à l'affiche

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité et le Conseil d'Administration du CCAS de Chartres sont heureux d'inviter les Chartreains de 65 ans et plus au Gala de Noël,

Le jeudi 11 décembre 2014 - Salle Ravenne à Chartreexpo.

Deux séances sont prévues : 14 h 15 et 16 h 45.

→ Pour vous inscrire, complétez et retournez le coupon réponse

ci-dessous **avant le mardi 21 octobre**, dernier délai, au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres - service Animation retraités
32 boulevard Chasles - 28019 Chartres cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles.

Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité.

Un carton d'invitation, adressé ulté-

rieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Information complémentaire : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.

© DR

INSCRIPTION - GALA DE NOËL 2014

Je soussigné(e),

NOM..... Prénom (s) M..... Mme.....

Date (s) de naissance : M..... Mme.....

Domicilié (s) à **Chartres**, adresse :

Tel. indispensable

Souhaite (nt) assister à la séance de **14 h 15** ou **16 h 45**

Chartres, ville de sports

Depuis 2001, Chartres s'engage dans le sport en développant ses infrastructures mais aussi en soutenant les différentes équipes, amateurs et professionnelles. Quelques exemples.

ASTT Chartres: objectif Europe!



En 3 ans, l'Association de Tennis de Table de Chartres a réussi à se faire une place parmi les grands du « ping » en Europe. Le club a également prouvé que le ping pouvait être populaire. Avec une salle Roskopf régulièrement complète et un public qui donne de la voix, Chartres est devenue une étape du championnat de France et de la Ligue des Champions, redoutée par les équipes adverses.

Parcours:

2011-2012: Champion de France Pro A. 3^e place de la Ligue des Champions.

2012-2013: Champion de France Pro A. Vice champion d'Europe (Ligue des Champions).

2013-2014: Champion de France Pro A. Exclu de la Ligue des Champions. L'ASTT Chartres est aujourd'hui un grand club avec 443 licenciés de tous âges et de tous niveaux.

Chartres Métropole Handball 28: vers le plus haut niveau



Le Chartres Métropole Handball 28 connaît depuis 2011, année de sa montée en Pro D2 (2^e division), un succès incroyable. Pour preuve, la plupart des matchs à domicile se sont joués dans une halle Jean Cochet pleine à craquer la saison passée.

Parcours:

2011-2012: 7^e place du championnat de Pro D2.

2012: L'équipe de Chartres-Mainvilliers Handball devient Chartres Métropole Handball 28.

2012-2013: 5^e du championnat de Pro D2. Le CMHB 28 participe aux phases finales pour la première fois de son histoire.

2013-2014: 8^e du championnat de Pro D2 avec un nouvel entraîneur, Pascal Mahé.

L'association Chartres Métropole Handball possède plus de 1300 licenciés et propose la pratique du handball pour tous les âges et pour tous les niveaux, du « Baby Hand » jusqu'au niveau sénior.

Union Basket Chartres Métropole: un club familial proche de ses supporters



L'Union Basket Chartres Métropole fait partie des clubs proches de ses supporters. Dans la victoire comme dans la défaite, l'UBCM a toujours fédéré autour de son équipe.

Parcours:

2011-2012: 1^{er} reléguable du championnat de Nationale 1. L'UBCM est maintenue suite à la rétrogradation de Brest.

2012-2013: 11^e du championnat de Nationale 1 avec un nouvel entraîneur, Raphaël Gaume.

2013-2014: 1^{er} reléguable du championnat de Nationale 1. L'UBCM est maintenue grâce à la fusion de deux clubs du championnat.

L'UBCM en coopération avec 3 associations (l'association Jeanne d'Arc, le CS Mainvilliers Basket et l'Amicale de Lucé) dispose de 7 équipes de niveau régional.

AB Chartres: équipe phare du sport féminin en Eure-et-Loir



L'AB Chartres est un exemple pour le sport féminin en Eure-et-Loir. Créé en 1990, l'ABC connaît depuis 2 ans le haut niveau. Grâce aux performances de son équipe première, l'AB Chartres attire de plus en plus de jeunes joueuses. En effet, le club est passé de 164 licenciés à 210 entre 2012 et 2013.

Parcours:

2011-2012: 7^e du championnat de Nationale 1.

2012-2013: 2^e du championnat de

Nationale 1. Elles réussiront à valider la montée en Ligue 2 lors des phases finales avec un nouvel entraîneur, Alain Boureaud.

2013-2014 : L'AB Chartres, auteur d'une saison en dents de scie, termine 11^e sur 14.

L'AB Chartres accueille 210 licenciés pour 13 équipes, tous âges confondus.

Au-delà de ses équipes « élites », Chartres regorge de clubs de sports, des plus originaux au plus classique. Votre Ville vous a concocté une petite sélection des activités insolites que vous allez pouvoir pratiquer.

La Pole Dance

Cette activité qui mêle acrobatie et danse a fait son apparition à Chartres en 2013. Le principe est simple : faire des figures acrobatiques autour d'une barre fixe qui va du plancher au plafond. Ce sport est pour tous les âges et pour toutes les conditions physiques, à condition de ne pas avoir de graves problèmes de dos.

→ **Pole dance de Chartres**
Tel : 0652058715

<http://www.basicinvert78.com/>

Subaqua club de Chartres



© Didier Macé

Plongée en scaphandre et en apnée sont les deux grandes activités que propose le subaqua club de Chartres. Grâce à leur grande fosse à plongée dans le complexe aquatique de l'Odyssée, l'association peut proposer toute l'année des baptêmes de plongée et des cours d'apnée en profondeur (20 m). L'association organise également des sorties en mer

et des ateliers de découvertes de la faune et de la flore sous-marine.

→ **Subaqua Club de Chartres**
Tel : 0607886881
<http://scc28.fr/>

Le combat russe (self défense).

Basé sur le respect et l'intégrité phy-



sique de l'adversaire, le combat russe apprend à réagir en cas d'agression. Il utilise aussi bien des techniques d'arts martiaux comme le karaté que des techniques moins conventionnelles de corps à corps (clés, étranglements). Pour ceux qui seraient intéressés par d'autres types de combats, l'association propose également des cours de « *modern combat* » et de Karaté Kyokushin.

→ **Kyokushin Karaté club**
Tél. : 0612540297
<http://kyokushinkarateclub.com/>

Le centre de vol à voile (planeur).

Le centre de vol à voile propose aussi



bien des baptêmes de l'air que des stages de pilotage sur quelques jours ou sur l'année. Sa vocation est de transmettre le goût du pilotage et de former des pilotes. Tourné vers la jeunesse (plus de la moitié des adhérents ont moins de 25 ans), le centre de vol à voile de Chartres se veut une école de la vie et vise à responsabiliser ses jeunes... en plus de leur donner des sensations fortes.

→ **Centre de Vol à Voile de Chartres**
Tel : 0237341427
<http://www.planeur-chartres.org/>

Bicross club de Chartres



Le Bicross (BMX) est un sport cycliste extrême et spectaculaire. Venu des Etats-Unis ce sport se partage en deux catégories : la race (course) et le freestyle (figures). Dans ce club, vous apprendrez à appréhender des bosses de tous types, à gérer des sauts et à tomber. Des cours sont dispensés pour tous les âges (dès 5 ans).

→ **Bicross club de Chartres**
Tel : 0237316749
<http://www.bmxchartres.com/>

MSD Hockey



Le hockey est un sport qui associe condition physique, adresse et esprit d'équipe. Sport peu connu en France, il se pratique avec une crosse et une balle, sur gazon ou en salle. Fort d'une cinquantaine d'adhérents, le MSD Hockey propose des cours pour des sportifs dès 5 ans, garçons et filles.

→ **MSD Hockey**
Tél. 0665022870
levier.quentin@laposte.net



Retour en images
sur le
salon des
associations
6-7 septembre 2014





Chartres Horizon

Activités tous azimuts!

C'est la rentrée! Et qui dit rentrée, dit bonnes résolutions! Le club de Chartres Horizon vous ouvre ses portes à la Maison Pour Tous des Petits-Clos et rue de Brétigny. Pensez à votre bien-être et venez vous défouler dans une ambiance conviviale et confortable!



La gym tonic dans tout son éclat!

Sous la férule de Laurent Descottes, président depuis deux ans de l'association Chartres Horizon toutes sections, le club Chartres Horizon se met en quatre pour répondre à toutes vos envies. « *Vous y trouverez forcément une activité qui vous plaira* », assure Laurent Descottes.

Un club multi-activités que le président souhaite dynamiser avec de nouvelles disciplines, des liens plus étroits entre les diverses sections, et une ouverture à un public plus large. « *Redonner un nouveau souffle à l'as-*

sociation », tel est l'adage de Laurent Descottes. « *Il faut au maximum répondre aux attentes du public. Nous attendons aussi des propositions* ». Alors, à vos avis!

La structure est forte de ses 10 sections et de ses 700 adhérents. Les cours se déroulent dans le bel écrin de la Maison Pour Tous des Petits-Clos et dans les locaux adaptés rue de Brétigny.

Nouveautés depuis la rentrée! Des cours d'œnologie et de pole dance, ainsi que de la zumba pour enfants, sont proposés. Dans les cartons pour

la saison 2015-2016, des cours de pilates! A suivre!...
Première séance gratuite.

→ **Contact : Laurent Descottes**
président des sections de
Chartres Horizon
Tél. 06 76 98 50 20
president@chartreshorizon.com
www.chartreshorizon.com

10 sections au programme de Chartres Horizon

Danse country, football, gym tonic avec zumba, randonnée pédestre avec marche nordique, yoga, judo, tir à l'arc, photo, œnologie, pole danse.

Y'a de la zumba dans l'air!

Chartres Horizon propose aussi des cours de zumba aux enfants à partir de 4 ans jusqu'à 16 ans, les mercredis après-midi à la Maison Pour Tous des Petits-Clos. Mélange de danse latino et de fitness, le nouvel atelier est destiné à faire connaître la pédagogie de la zumba, développer la motricité et l'équilibre de l'enfant, tout en gardant un côté ludique.



Bureau de l'association de g à d : Daniel Salme, trésorier, Isabelle Sitahar, secrétaire, Anne Descottes, secrétaire adjointe, Laurent Descottes, président, Anne-Marie Salm, vice-présidente, Philip Adegoroye, vice-président.

Le samedi 11 octobre

**LIONS CLUBS
INTERNATIONAL****Chartres La Belle Verrière**

Réservez votre
soirée pour une
bonne action !



**enfants
cancers**  **santé**
Guérir Plus
Guérir Mieux
Enfants et Santé
est une association
reconnue d'utilité publique

Le Lions club Chartres la Belle Verrière organise une soirée Viva Casino Brasilia (sans argent), autour d'un dîner dansant, le samedi 11 octobre, à l'Espace Gérard Philippe au Coudray, à partir de 20h. Participation : 53 €/personne.

Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association Enfants et santé, combattre le cancer des enfants

Renseignements et inscriptions :
Tél : 06 87 47 46 73 ou 06 22 85 57 87
Courriel : casino.lions28@gmail.com

Les 10, 11 et 12 octobre



A la halle Jean Cochet

A vos sarbacanes !

1 20 adultes de plus de 18 ans souffrant d'un handicap participeront les 10, 11 et 12 octobre à la 6e édition de la coupe nationale de sarbacane, organisée par Chartres Handisport et Loisirs. Afin de faire participer davantage les grands handicapés dans les organisations sportives, Chartres Handisport et Loisirs a instauré la coupe nationale de sarbacane, sous l'effigie de la Fédération Française Handisport en 2010. Une discipline sportive qui tend à développer les qualités techniques d'adresse et les capacités de concentration et d'endurance. La compétition se déroulera le samedi 12 octobre de 9h à 18h au gymnase de la halle Jean Cochet rue Jean Monnet, suivie d'un repas festif ! Possibilité d'hébergement sur le lieu de la compétition (CRJS) les vendredi et samedi soirs.

Les participants en chiffres

1^{ère} édition en 2009 : 46 participants ;
2010 : 86 participants ;
2011 : 109 participants ;
2012 : 120 participants ;
2013 : 90 participants.



**Pour plus de renseignements,
contactez Romain Dorange ou Pauline Guet
Chartres Handisport et Loisirs
Tél. 02.37.20.99.88 ou 06.30.69.00.67
chl28@wanadoo.fr et www.chartreshandisport28.fr**



Baptiste Lecaplain

La présentation de la saison 2014-2015 au Théâtre de Chartres

« *Nous partîmes neuf cents, mais par raison de sécurité, nous nous vîmes cinq cents en arrivant dans la salle...* »

L'affiche de présentation du Théâtre de Chartres donne le ton de la saison à venir: chargée, colorée, culottée, réaliste, étonnante... à l'image de l'équipe du TDC et de son directeur en fait!

Le parvis devant le théâtre est quant à lui archi-comble. À une dizaine de places près, j'aurais manqué la présentation de la saison 2014-2015. Les spectateurs (dont certains ont patienté près de trois heures) entrent enfin dans la salle.

Ça pousse, ça grogne un peu, l'ambiance est assez bon-enfant... mais excitée tout de même. On ressent beaucoup d'envie et énormément de passion (oui vous avez raison, comme à l'entrée d'un concert de Madonna).

Le nouveau catalogue entre les mains, ils le reniflent, le feuilletent de A à Z, le dévorent, le cornent avec amour... Selon les goûts, ils annotent les pages avec plus ou moins de croix, d'étoiles ou d'astérisques... Ils boivent les paroles de Jérôme Costeplane – directeur du théâtre- essayant de déceler en lui ses préférences artistiques.

« *Chhhhhhhh!!!* », réprimande une dame outrée par l'enthousiasme de sa voisine... La pauvre a dû refréner ses ardeurs. Il faut dire que l'hôte de maison avait mis le paquet: Costume noir trois pièces. Chemise blanche. Cravate quadricolore. Pochette de soie rouge... Je vous jure que j'ai même entendu un « *Il est très séduisant...* »

Bonne ambiance chez les seniors!

Bref, tout le catalogue y est passé: le théâtre, la chanson, les spectacles de danse...

Touchante (et charmante) intervention du directeur qui laisse la

soirée aux mains du jeune Baptiste Lecaplain. Alors comment dire: J'ai toujours aimé les one-man-shows, le stand-up en général et l'énergie d'un artiste sur scène. Mais là, c'était bluffant. Du haut de ses 25 ans, il a fait preuve de maîtrise dans l'absurdité, l'autodérision et l'interaction avec le public chartrain. À découvrir sans hésitation. Et en plus, il aime notre ville...

À la sortie, une seule idée en tête: aller voir tous les spectacles! Sur les marches du théâtre, le froid commence à me saisir. La température me rappelle que la saison hivernale est pour bientôt... Et je sens que cette programmation va me tenir bien au chaud.

Bon spectacle!

Mathieu Durand



Bilan touristique :

Chartres a réussi sa saison!

Une tendance nationale à l'image de la météo estivale...

Cette année, la météo défavorable sur la quasi-totalité du pays a entraîné des chiffres mitigés sur toute la saison touristique (baisse proche des 10 % constatée en juillet dernier). Le Nord-Ouest s'en tire mieux que la partie sud du pays, largement impactée par les conditions météorologiques dégradées, selon Atout France (agence de développement touristique). Ainsi, de juin à août, la Normandie semble avoir tiré son épingle du jeu, aidée par les commémorations liées à l'anniversaire du Débarquement. La ville de Chartres, aux portes de cette région, a su profiter des nombreuses allées et venues entre Caen et Paris...

Chartres sous la pluie... rayonne encore !

Malgré une météo défavorable durant la pleine saison, l'Office de Tourisme de Chartres fait état d'indicateurs assez positifs depuis le mois de mai, signes de l'attractivité exercée par la ville de la lumière et du parfum. « Certes, tous les vacanciers ne franchissent pas la porte de la Maison du Saumon lorsqu'ils arrivent en ville. Mais grâce aux nouveaux aménagements piétons, une grande partie d'entre eux ont retrouvé le chemin de l'Office. Y compris les chartrains ! » Explique le directeur de la structure Aurélien Charpille. Une saison qui, même si elle n'est pas encore terminée, semble avoir été à la hauteur, du moins en terme de fréquentation. « Nous enregistrons à l'accueil de l'Office, une hausse de plus de 30% de demandes entre avril et août. Ces chiffres ne sont qu'un des multiples indicateurs de la fréquentation sur notre destination. Mais il est important d'en tenir compte. » précise Aurélien Charpille.



Un accueil chartrain... incomparable...!

Avec 59 spectacles programmés sur 9 semaines, les Soirées Estivales ont comblé les spectateurs (étrangers et français) ainsi que les locaux. Additionné avec l'événement Chartres en Lumières (tous les soirs d'avril à octobre), la ville de Chartres a offert à ses différents visiteurs une animation de soirée régulière, ludique et surtout... gratuite ! Un geste certain qui se ressent directement sur l'économie chartraine. La clientèle en pleine évolution, tant au niveau de sa provenance que de ses habitudes de consommation, se réjouit de cette gratuité. Une offre qui lui permet de recentrer son budget sur la restauration et l'hébergement. « La Coupe du Monde, les Estivales ainsi que les soirées Chartres en Lumières m'ont permis de remplir ma terrasse durant tout l'été » explique Franck barbotin, gérant du Petit Bistrot place Billard. « L'environnement chartrain a évolué et mon entreprise l'a bien sûr ressenti en ce sens... »

Toutes ces offres et améliorations renforcent encore l'attractivité de la ville de Chartres, passée en quelques années seulement, du statut de « ville de passage » à celui de « destination de séjour ».

À vos agendas!

Conférence :

« Chartres, l'Histoire de sa gare » par Juliette Clément
- le samedi 11 octobre à 14h30

Visites à thème :

« Les Fresques de Bel-Air » par Véronique Domagalski, guide-conférencière
- le samedi 18 octobre à 14h30

« Raconte-moi l'Histoire de Chartres » par Véronique Domagalski, guide-conférencière
- le samedi 25 octobre à 14 h 30

Les « Rendez-vous gourmands » à la Maison du Saumon :
par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

- Atelier « Macarons au chocolat »
- le samedi 4 octobre à 14 h 30
- Atelier « Ghriba »
- le samedi 25 octobre à 14 h 30
- Atelier pour enfants !
- Session « Muffins aux petits bonbons chocolatés »
- le mercredi 29 octobre à 14 h 30

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

**Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », inscription au 02 37 18 26 26 !
www.chartres-tourisme.com**

Le savoir-faire chartrain s'exporte à l'étranger

Depuis 6 ans, la Ville de Lujan (Argentine) et la Ville de Chartres entretiennent une coopération sur plusieurs thèmes : économie, culture, aménagement urbain et artisanat.

Cette coopération dynamique se développe avec le soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères et l'ambassade d'Argentine en France.

Aujourd'hui les projets se concrétisent et les échanges se multiplient. Maria Paula Farina Ruiz, déjà venue à Chartres en 2012 pour une formation professionnelle concernant la conservation et restauration des biens communs, finalise en ce moment sa formation au Centre International du Vitrail en se perfectionnant sur la peinture sur verre et le fusing. Ce mois-ci, elle passe le brevet de métier d'art, reconnu internationalement et donc en Argentine.

Puis, en décembre, le lien entre Chartres et Lujan se renforcera encore avec l'ouverture du centre de formation au vitrail à Lujan dirigé par Maria Paula.

En avril prochain, avec ce savoir-faire acquis et l'accompagnement du Centre International du Vitrail, Maria Paula réalisera un vitrail qui sera installé dans la basilique de Lujan représentant le Pape François, originaire d'Argentine. Ces objectifs de formations et de réalisations sont inscrits dans la convention signée par le Centre International du Vitrail, la Ville de Lujan et de Chartres en mai 2013. Premier objectif atteint et la coopération continue.



Esquisse de la réalisation du vitrail du Pape François

Centre International du Vitrail Cours d'Histoire de l'art

Pour tous : ouverture début octobre 2014 de la nouvelle saison des cours d'histoire de l'art et des ateliers du patrimoine dans l'école du Centre international du Vitrail à Chartres



Dans l'ancienne école Gérard Philipe, sur le parvis de la cathédrale, le Centre international du Vitrail a ouvert une école de loisirs et d'initiation artistique, accessible à tous, qui dispense des enseignements complets sur l'histoire des arts :

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ART

- Histoire de l'art du vitrail

- Histoire de la musique d'orgue
- Histoire, architecture et liturgie **CATHÉDRALE DE CHARTRES**
- Le labyrinthe de la Cathédrale de Chartres
- Les zodiaques et les calendriers de la Cathédrale de Chartres

ESTHÉTIQUE DE L'ART

- Théorie de l'image dans les arts
- La monumentalisation des œuvres d'art et de l'esprit

MOYEN ÂGE

- Introduction à la littérature médiévale
- Conciles et synodes au Moyen âge
- Art et architecture des premiers temps chrétiens aux environs de l'an mil
- Art et architecture en France à l'époque romane
- Art et architecture en France à l'époque gothique
- Musique et Cathédrale à CHARTRES du Moyen âge à la Renaissance

XV^e SIÈCLE

- L'art du XV^e siècle, la fin du Moyen âge
- L'art du XV^e siècle, le début de la renaissance

XVI^e SIÈCLE

- L'art du XVI^e siècle ou la renaissance accomplie, le modèle italien
- L'art du XVI^e siècle ou la renaissance

accomplie, l'europe italianisante **XIX^e SIÈCLE**

- Les grands maîtres de la peinture européenne et les courants artistiques **XX^e SIÈCLE**

- Histoire de l'art du XX^e siècle
- Les grands maîtres de la peinture
- L'art du vitrail contemporain

Des ateliers de pratique artistique sont également proposés pour apprendre les différentes techniques du vitrail, de l'enluminure, du théâtre, de la musique chorale et instrumentale médiévale, de la photographie ou du dessin classique.

→ Programme complet et tarifs sur demande au :

Centre international du Vitrail
5, rue du Cardinal Pie 28000
CHARTRES / Tél. : 02 37 21 65 72
ou téléchargeable sur le site
www.centre-vitrail.org

Programme novembre/décembre

Cycle “pour redécouvrir la cathédrale”

Le Service Accueil-Visites de la cathédrale, après le succès des douze premières conférences, vous propose de continuer notre redécouverte de la cathédrale. Une «visite complète» comme il n'en a pas existé depuis longtemps...

Prendre le temps de regarder dans le détail : architecture, sculptures et vitraux. Se plonger dans l'immense livre de Chartres : symbolique chrétienne, sens du récit, organisation du savoir, coups de génie artistiques. Toutes les histoires et méditations que les artisans talentueux du moyen âge nous ont léguées !

1- Au détour de la cathédrale les images des vieilles expressions françaises.

Dimanche 2 novembre, 14 h 30
mardi 4 novembre, 14 h 30
Véronique des Boscs – Marie Bernard de Saint Laumer

2- Le vitrail de la rédemption. Son étonnant message symbolique, au coeur de la Foi chrétienne.

Dimanche 9 novembre, 14 h 30
mardi 11 novembre, 14 h 30
Bernadette Valérian – Gilles Fresson

3- Merveille d'architecture et sculpture au XVI^e siècle: la clôture du chœur et ses quarante scènes, détaillées et vivantes.

1^{re} partie: de Joachim à l'aveugle né.

Dimanche 16 novembre, 14 h 30
mardi 18 novembre, 14h30
Jacques Bertrand – André Gouache

4- Le vitrail de saint Lubin. Le thème du vin, la légende locale, l'image du prêtre...

Dimanche 30 novembre, 14 h 30
mardi 2 décembre, 14 h 30
Marie-Claude Caquineau
– Françoise Walbecq

5- Boulangers, cordonniers, bouchers: tous les métiers des vitraux.

1^{re} partie
dimanche 7 décembre, 14 h 30
mardi 9 décembre, 14 h 30
Christine Afota - André Gouache

6- Le vitrail des apôtres. Un joyau pour dire l'essentiel de l'évangile. Mise en scène, graphisme, couleurs...

Dimanche 14 décembre, 14 h 30
mardi 16 décembre, 14 h 30
Solange Malraison -
Capucine Soupeaux

→ Une conférence: 5 euros
Le cycle: 20 euros

→ Service Accueil-Visites
24 Cloître Notre-Dame BP 131
28003 Chartres Ced.
Tél. : 0237217502
Courriel: visitecathedrale@diocesechartres.com



Le bouturage des plantes molles

En ce mois d'octobre, l'ensoleillement diminuant et les premiers froids approchant, vous allez hiberner vos plantes. Il est encore temps de faire des boutures de vos plantes molles: géranium, coléus, hortensia, plectranthus, fuchsia, gnaphalium, chlorophytum...

Le matériel



- des plantes
- des pots de taille moyenne
- un couteau tranchant (ou greffoir)
- un récipient avec du substrat*
- une petite serre en plastique ou un local hors gel et éclairé.



* Le substrat: prendre un substrat de bouturage tout prêt, ou prendre un sac de terreau à semis et l'améliorer avec de la perlite. Cette substance minérale blanche retient l'eau, aère le sol et conserve la chaleur. On met 20 % de perlite pour un sac de terreau.



(1) Les stipules sont des pièces foliaires, au nombre de deux, en forme de feuilles réduites situées de part et d'autre du pétiole, à sa base, au point d'insertion sur la tige.

La préparation:

- Vous allez remplir les pots de substrat et le tasser (il est important que la bouture ne fane pas).

Prélèvement des boutures:

- Vous allez prélever la bouture à une extrémité de la plante sur une dizaine de centimètres.

- Puis vous enlevez toutes les feuilles et les stipules (1) sauf le bouquet de feuilles terminales. Il faut aussi supprimer les boutons floraux.

- Ensuite, vous recoupez la bouture à un millimètre en-dessous du dernier œil le plus bas.



Le repiquage:



- Vous repiquez à environ la moitié de la longueur de la bouture, soit de 2 à 3 cm dans le substrat. La bouture doit arriver à mi-profondeur du pot.

- Vous arrosez sans excès et recouvrez d'un film plastique transparent (méthode à l'étouffé).

- Les pots sont à garder à l'intérieur. Il faut qu'il y ait de la lumière et de la chaleur. Les

meilleurs endroits sont: une véranda, la fenêtre du salon ou de la buanderie.

- Pendant l'hiver, vous gardez vos boutures dans un endroit sec, frais, aéré et surtout hors gel.

- Vous pouvez les mettre en pleine terre dès le printemps, après les dernières gelées.

Agenda

Exposition

Un parfum d'aventures

**À l'Esprit du Parfum
Du 20 octobre au
12 novembre**

L'Esprit du Parfum présentera du 20 octobre au 12 novembre une exposition de photographies : la femme de La Lettonie à Xian (Chine). La première édition des Folkloriades sera organisée en région Centre fin octobre 2014. Les Folkloriades sont des rencontres européennes annuelles sur le thème du patrimoine culturel et de l'eau. Cette année, la Lettonie est à l'honneur. Après Tours, Blois..., cette manifestation sera présente à Chartres le 28 octobre, avec deux conférences à l'Hôtel de Ville à 10h30, l'une sur l'eau, la deuxième sur la Lettonie. Entrée libre. Christine Bernabeu, responsable de l'association HERA (Humanité-Equilibre-Rencontres-Avenir) et de l'organisation de ces rencontres, a vécu un long périple pour recueillir le témoignage de femmes volontaires. L'événement est soutenu par le groupe des BPW (Business Professional Women) de Chartres. Le Musée l'Esprit du Parfum accueille des groupes scolaires, touristiques et des individuels. Ils y découvrent le parfum sous différentes facettes lors d'une conférence interactive et multi-sensorielle.

L'Esprit du Parfum du mardi au samedi de 10h à 17h et sur rendez-vous, maison canoniale sur le parvis de la cathédrale.
Tarifs : 3,4 et 6 €.

Renseignements : Tél. 06 84 31 59 16
www.chartres.fr/
www.chartres-tourisme.com





Rencontre-dédicace avec Manuel Cordouan

De l'autobiographie à la fiction.
Vendredi 3 octobre - 18h
L'Apostrophe, auditorium

Soirées Jazz

Par l'association Improphile
3 octobre : Théo Philippe Quintet
4 octobre : Diana Horta Popoff, Mathias Allamane
Le Parvis
06 31 85 34 23 ou 02 37 21 12 12

La crypte de la Cathédrale aux chandelles

Visites privilège Chartres en Lumières
Les vendredis 3 et 10 octobre à 22h
Rdv : Portail Nord de la Cathédrale
02 37 18 26 26 info (at) otchartres.fr
www.chartresenlumieres.com

1870-1914: Chartres, la préparation à la guerre
Exposition

Du 3 octobre au 16 novembre
Du lundi au samedi de 10h à 18h; dimanche de 10h à 17h 30
Renseignements : Office du tourisme Chartres Tel: 02 37 18 26 26. www.chartres-tourisme.com

A petits petons

Livres racontés aux enfants
Samedi 4 octobre- 10h 30 et 11 h 15
De 18 mois à 3 ans.
L'Apostrophe

Macarons au chocolat

Atelier gourmand pour adultes samedi 4 octobre à 14 h 30
Maison du Saumon
Réservation obligatoire : 02 37 18 26 23 ou 24 ou resa@ochartres.fr
www.chartres-rtourisme.com

Lecture de Poilus (1914-1918)

Conférence samedi 4 octobre à 15 h 30
L'Apostrophe, auditorium

Un mariage follement gai

Comédie déjantée Jusqu'au samedi 4 octobre 17h ou 21h
Théâtre Portail sud
02 37 36 33 06

Concert du comité du quartier Saint-Pierre/Porte Morard Oeuvres équatoriennes et tangos Piazzolla

samedi 4 octobre à 20 h 30
Église Saint-Pierre
02 37 30 20 21 ou 06 25 48 53 14
comite-saintpierre-28@orange.fr
<http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

LIC - match d'improvisation

La LIC vs Les impro et Co de La Rochelle
samedi 4 octobre de 20 h 30 à 23 h 30
06 59 85 39 01, lalic28@gmail.com www.improchartres.com

Visites guidées

Chartres en Lumières Samedi 4 octobre à 22 h 30
Rdv : Office du tourisme
02 37 18 26 26 info (At) otchartres.fr
www.chartresenlumieres.com

Bric-à-brac

Dimanche 5 octobre de 7h à 18h
rue de Launay
Buffet - buvette.
Contacts : 02 37 28 16 82 ou 06 85 25 97 37

Pour l'exemple, de Joseph Losey

Film Ciné Clap mardi 7 octobre à 20 h 30
L'Apostrophe, auditorium
06 70 03 24 70

Chartres en Lumières 2014

Jusqu'au 12 octobre de 21 h 30 à 1h du matin.
02 37 18 47 60 ou 02 37 23 40
www.chartresenlumieres.com

Light painting : Jadikan

au prieuré Saint-Vincent
Photographie Jusqu'au dimanche 12 octobre
Renseignements : Direction des Arts
Tél. : 02 37 23 41 43
www.jadikan-lp.com/

Ensemble, sauvons Métabus et Camille

Jusqu'au dimanche 19 octobre
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

Dominique Martinet, les empreintes de la mémoire

Exposition Jusqu'au dimanche 19 octobre
Musée des Beaux-Arts
Tel: 02 37 90 45 80
[www.beaux-arts\(at\)ville-chartres.fr](http://www.beaux-arts(at)ville-chartres.fr)

Caligula, d'Albert Camus

Jusqu'au 19 octobre
Jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h 30
CM101, Le Coudray
02 37 23 42 79 ou 02 37 33 02 10

Les peintres et le vitrail

Jusqu'au 31 décembre
Au Centre International du Vitrail
Tél. 02 37 21 65 72

Raconter la guerre 1914-1918

Exposition Jusqu'au 3 janvier 2015
L'Apostrophe

La grande guerre : histoires partagées

Exposition Jusqu'au 3 janvier 2015
L'Apostrophe, espace Patrimoine

Gabriel Loire

Une partie de son œuvre peinte
Jusqu'au 5 juillet 2015
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80
musee.beaux-arts@ville-chartres.fr

Les Entretiens de Chartres Assises Nationales de l'Artisanat

Vendredi 10 octobre de 9h à 13h
Chartrexp
les-entretiens-de-chartres@cm-28.fr

La Maladroite

Les 10 et 11 octobre à 20 h 30
Théâtre du Seuil - Chartres
02 37 36 89 30
www.theatreduseuil.com

Chartres, l'histoire de sa gare

Conférence samedi 11 octobre à 14 h 30
Office du tourisme de Chartres
02 37 18 26 26
info (at) otchartres.fr



Rencontre avec Laëtitia le Saux Illustratrice

Présentation commentée et séance de dédicaces.

Samedi 11 octobre à 11h

Pour public familial à partir de 6 ans.

Bibliothèque Louis-Aragon

Le monde de la forêt!

Atelier dessins pour enfants

Samedi 11 octobre - 14h30 à 16h30

Bibliothèque Louis-Aragon

À partir de 6 ans.

Inscriptions obligatoires: 02 37 88 45 20

Moi, mon colon, celle que j'prefere, c'est la guerre de 14-18

Lectures - théâtre

Samedi 11 octobre - 15h30

L'Apostrophe, auditorium

L'univers de Laëtitia le Saux

Exposition d'illustrations originales

Jusqu'au samedi 11 octobre

Bibliothèque Louis-Aragon

Les Artisanales de Chartres

Du 10 au 13 octobre 2014

Chartrexpo

02 37 91 57 00

Exposition d'art numérique: Urus

Présentation des œuvres numériques d'Urus, un artiste chartrain qui travaille les images et les photos.

Du 10 au 18 octobre

À la Librairie les Petits Papiers

23 rue de la Clouterie à Chartres

Tél. 02 37 36 33 40

Courses hippiques

Dimanche 12 octobre: réunion à 13h45

À l'hippodrome de Chartres

rue du Général Médecin Beyne.

www.hippodrome-chartres.com

Tél. 02 37 34 93 73.

Salon des vins et de la gastronomie

Du 14 au 27 octobre

Un salon pour tous les gourmands et gourmets!

À Chartrexpo rue Jean Mermoz

Renseignements: GL Events exhibitions

Tel: 02 98 44 25 33/www.chartrexpo.fr

Rencontre-dédicace avec Eric Reinhard

Vendredi 17 octobre à 18h30

À la médiathèque l'Apostrophe

Tel: 02 37 23 42 00.

www.bm-chartres.fr

Handball Chartres/Nancy

Vendredi 17 octobre à 20h30

Championnat ProD2

A la halle Jean Cochet.

Renseignements: Lucy Forestier

Tel: 06 07 19 18 29. www.cmhb28.com

Trompes de chasse

Samedi 18 octobre

À la cathédrale

Les trompes de chasse du Rallye Saint-Hubert seront présentes à la messe de 18h. Dîner musical avec les sonneurs sur réservation, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Renseignements et réservations avant le 10 octobre au 06 85 02 04 56.

Philippe Lagautrière

Exposition de peinture

Du samedi 18 au jeudi 23 octobre

L'artiste utilise des tampons pour réaliser des « images-collages ».

Du mardi au samedi de 14h à 18h, dimanche de 14h à 18h

Au Prieuré Saint-Vincent.

**Renseignements: Direction des Arts
Tél. : 02 37 23 41 43**

Les rencontres internationales de mosaïques

Du 18 octobre au 9 novembre

À la chapelle du Lycée Fulbert

Renseignements: Association les 3R

Tél. : 02 37 88 05 34.

chartresles3r@wanadoo.fr

Hommage à Ines Morigi-Berti

Du 18 octobre au 18 janvier 2015

Expositions et conférences, à l'occasion du centenaire de la ravennate Ines Morigi-Berti.

Du mardi au dimanche de 14h à 18h.

À la chapelle Saint-Eman

Renseignements: Association les 3R

Tel: 02 37 88 05 34.

http://www.chartres-mosaïque-les3r.com/chartresles3r@wanadoo.fr

La 25^e heure des villes sanctuaires

Spectacle

samedi 25 octobre à 20h25

Première édition de la 25^e heure des Villes Sanctuaires, découverte du chemin de Saint Jacques et visite de la Cathédrale.

À la cathédrale de Chartres

Renseignements: Office du tourisme de Chartres Tel: 02 37 18 26 26.

www.chartres-tourisme.com

Le rendez-vous des chineurs

Sur la place des Epars et boulevard Chasles.

Antiquités-brocante.

Dimanche 26 octobre

Tél. 06 42 37 77 46 ou 06 37 80 06 65

www.ohvl.net

L'Art et les agents territoriaux de la Ville de Chartres

Du 30 octobre au 11 novembre

À la collégiale Saint-André

Exposition ouverte au public de 10h à 18h. Invités d'honneur: Bernard Gaulbert, artiste peintre et les maître-verriers de l'atelier Picol.

Jean-Claude Guiheneux

Tél. 06 80 10 39 22.

Cirque

Du 31 octobre au 2 novembre

Venez découvrir la magie du cirque avec le prestigieux spectacle du cirque Pinder.

Renseignements: Chartrexpo

Tel: 02 37 28 29 37 infos@chartrexpo.fr

Site internet: cirquepinder.com





Charles Péguy (1873-1914)
Portrait par Egon Schiele (1914)

Le centenaire de la mort de Charles Péguy

Le chantre de Notre-Dame de Chartres

Le Lieutenant de réserve Charles Péguy est mort le 5 septembre 1914, tué à l'ennemi au cours de l'un des premiers combats de ce qui fut appelée la bataille de la Marne. Poète et essayiste, journaliste et intellectuel engagé, parfaitement inclassable mais souvent récupéré, il fut un amoureux de Chartres et de sa cathédrale. La France et la Ville lui rendent hommage cette année.

Le 14 juillet 2014, au cours de la cérémonie de la Fête Nationale, place Châtelet, Daniel Guéret, Adjoint au Maire en charge de la Mémoire a lu un texte de Charles Péguy, en hommage à ce grand Français, né à Orléans et qui écrivait à un ami à l'issue de son premier pèlerinage à Chartres en juin 1912 : « *j'ai fait un pèlerinage à Chartres. Je suis Beauceron, Chartres est ma cathédrale. Notre-Dame m'a sauvé du désespoir.* »

Les Chartains lui doivent de très belles pages sur leur ville et sa cathédrale, et notamment les 89 quatrains de la célèbre « *Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres.* »

La Ville de Chartres, en liaison avec « *l'Amitié Charles Péguy* », va rééditer ce poème pour l'offrir aux élèves de première des lycées de la ville, ceux-là mêmes qui passeront en 2015 les épreuves de français du baccalauréat.

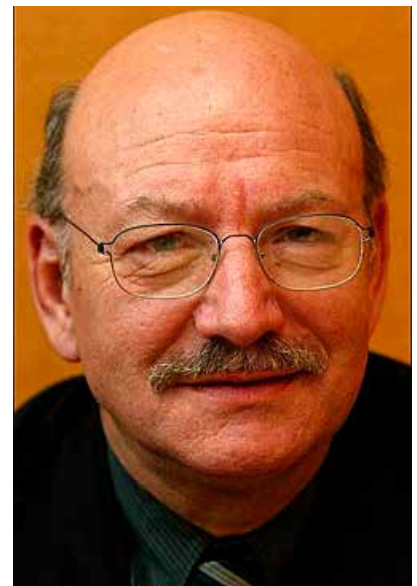
Cette action sera conduite avec la Direction Académique, car il n'est de plus bel hommage à un écrivain que de le faire lire et relire.

Ce long poème, véritable fresque, vous pouvez maintenant le découvrir, si besoin est, sur le site Internet de la Ville de Chartres (www.chartres.fr).

Enfin, le 24 octobre prochain, à 19 heures, au salon Marceau de l'hôtel de Ville de Chartres, l'écrivain bien connu Jean-Pierre Rioux donnera une conférence sur Charles Péguy.

Il est en effet l'auteur, aux éditions Tallandier, d'un livre très remarqué intitulé *La Mort du Lieutenant Péguy: 5 septembre 1914*.

Jean-Pierre Rioux, qui fut professeur au lycée Marceau, a bien voulu répondre à nos questions.



Votre Ville : Qu'est-ce qui vous a fait vous intéresser à Charles Péguy ?

Jean-Pierre Rioux : J'ai beaucoup travaillé et publié sur l'histoire politique et culturelle de la France contemporaine, ce qui conduit nécessairement à soupeser le rôle public de Charles Péguy. Car, outre un de nos plus grands écrivains (hélas trop peu connu et plus du tout enseigné aujourd'hui), le gérant des *Cahiers de la Quinzaine* fut un défenseur actif du capitaine Dreyfus, un ami puis un adversaire de Jaurès, un socialiste déçu, un républicain offensif, un patriote fervent et, tout au long, un pamphlétaire acharné et un dénonciateur, au nom de la vérité et de la justice, des tares d'un monde moderne gangrené par l'argent, la violence, le mensonge et la politique politicienne. Je l'ai donc croisé dans mes travaux sur les ligues au temps





A Villeroy, la reconstitution récente de la mort du Lieutenant Péguy, en 1914.

de l’Affaire Dreyfus, notamment la Ligue de la Patrie Française, et ceux sur Jean Jaurès.

WV : Qu’est-ce que votre livre apporte de nouveau à la connaissance de l’homme et à la compréhension de son oeuvre ?

J-P. Rioux : J’ai voulu rassembler les témoignages de ses amis, les archives militaires et les textes de Péguy lui-même pour proposer d’abord un récit de ses derniers jours depuis son départ de Bourg-la-Reine le 2 août 1914. Jusqu’à là-bas devant Villeroy, à trente kilomètres de Paris menacé par von Kluck, où Péguy a été « *tué à l’ennemi* » parmi tant d’autres, d’une balle en plein front, le 5 septembre 1914, à la veille du « *miracle* » de la Marne. En bon chef de section, debout devant ses hommes cloués le nez dans les betteraves par le terrible feu allemand. En criant : « *Tirez, tirez, Nom de Dieu !* ». Depuis cent ans, il gît là, plein soleil, « *le visage d’un calme infini* », à la Grande Tombe, avec ses camarades. Je pose à cette terrible occasion une question à la-

quelle nous ne savons plus trop quoi répondre, aujourd’hui : comment et pourquoi cette mort, ce sacrifice, cet héroïsme aussitôt célébré ?

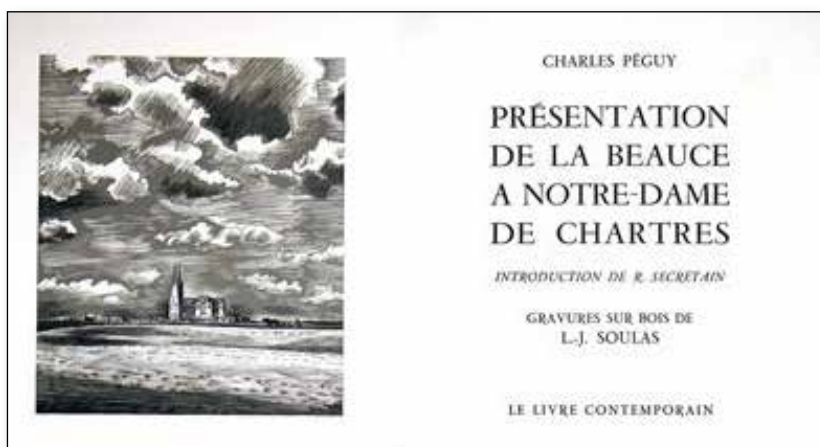
Mon livre suit donc à la trace le poète en pantalon rouge, l’insurgé permanent mort règlementairement, le réserviste de quarante ans qui a voulu rester d’active, le patriote et le chrétien qui présentait déjà la menace sur la civilisation mais qui est parti, vaillant et apaisé, « *soldat de la République, pour le désarmement général, pour la dernière des guerres* ». Il fait retour sur l’enfant du faubourg Bourgogne à Orléans qui apprend à lire dans Victor Hugo, sur le jeune socialo qui attaque l’armée « *fermement sans haine* ». Il accompagne le mobilisé en uniforme qui fait sa tournée des adieux du 2 au 4 août dans un Paris « *des jours de fête où tout le monde se tait* ». Il détaille les cinq semaines de combat du chef de section : les préparatifs guerriers à Coulommiers, la montée en ligne vers les Haut-de-Meuse, la terrible retraite en quasi débandade, de Somme en Brie, quand le pire était au rendez-vous. Jusqu’au sursaut de la Marne, qu’il n’a pas pu connaître

Péguy mort, le livre tâte l’étoffe du héros et soupèse sa destinée civique et morale à l’heure de Munich, de Vichy et de la Résistance. Il n’est pas tendre pour ceux qui en ont fait un va-t-en-guerre, un pétainiste ou un clown. Puis il s’interroge, « *si le grain ne meurt* », sur ces deux gros mots imprononçables semble-t-il aujourd’hui, mais pour la défense et l’illustration desquels Charles Péguy est mort et qu’il nous a légués, vaille que vaille, avec un million et demi d’autres Français : patrie et espérance.



WV : Chartres et sa cathédrale ont inspiré Péguy. Vous connaissez la ville et son monument emblématique, comment appréciez-vous le regard du poète ?

J-P. Rioux : Comme étudiant, à l’heure de la guerre d’Algérie, j’ai fait plusieurs pèlerinages à Chartres, en récitant du Péguy comme tant d’autres, avec tant d’autres, au débarqué du train à Maintenon puis par un chemin vers « *l’étoile de la mer* » qui ressemblait à celui qui vient d’être balisé cette année grâce à l’Amitié Charles Péguy et aux collectivités locales. Il se trouve que j’ai aussi été jeune professeur très heureux au lycée Marceau de septembre 1964 à juillet 1966, que quelques collègues étaient de fin péguystes, que les élèves étaient demandeurs de grands textes et que j’ai donc utilisé Péguy pour mon enseignement. Depuis lors, quel que soit le motif, je suis toujours heureux et honoré de devoir revenir à Chartres et à sa cathédrale si vénérée et chantée par Péguy.



Dans les bibliothèques

En octobre: place à la lecture, d'hier à aujourd'hui!

En lien avec les commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918, ou en marge de cette programmation, les bibliothécaires invitent le public à venir à la rencontre d'auteurs tout au long du mois d'octobre.



Rencontre-dédicace

avec MANUEL CORDOUAN

en partenariat avec l'association des Amis de la médiathèque. En évoquant *La Carte maîtresse*, son deuxième roman publié aux éditions De Borée après *Les Amants d'Alger*, l'auteur, Nicolas Quillet, préfet d'Eure-et-Loir, confie son approche de la création littéraire.

> **Vendredi 3 octobre**
> 18h, l'Apostrophe, auditorium

Conférence

sur les LECTURES DES POILUS

par Benjamin Gilles, conservateur à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) et doctorant à l'EHESS.

Malgré la boue, le froid et l'omniprésence de la mort, les poilus ont beaucoup lu, autant la presse que des livres. Pour s'informer, pour lutter contre l'ennui et la peur, pour mettre des mots sur l'indicible. Des recherches récentes croisant les sources officielles, les ar-

chives d'éditeurs et les témoignages dessinent un portrait renouvelé des poilus, plus érudits que l'on a tendance à le penser, bien moins sensibles au « *bourrage de crâne* » qu'on ne l'a dit, et travaillés sans cesse par le besoin de comprendre.

> **Samedi 4 octobre**
> 18h, l'Apostrophe, auditorium

Lectorale

n° 12, « MOI, MON COLON, CELLE QUE J'PREFERE, C'EST LA GUERR' DE 14-18 »

par les compagnies du Théâtre de la Forge et du Théâtre du Détour.

La première guerre mondiale a provoqué une production impressionnante d'écrits de poilus pour témoigner du conflit, des conditions de vie, de l'indicible... Des écrivains-soldats ont rapidement témoigné de leur expérience; d'autres ont eu besoin de plus de temps. Les voix d'Antoine Marneur, Bruno de Saint-Riquier et Maurice Baud redonnent vie aux textes de René Benjamin, Léon Werth, Gabriel Chevallier.

> **Samedi 11 octobre**
> 15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

Rencontre-dédicace

avec ERIC REINHARDT

organisée à la médiathèque en partenariat avec la librairie l'Esperluète à l'occasion de la rentrée littéraire d'automne.

L'auteur du *Moral des ménages* et de *Cendrillon* vient parler de *L'amour et les forêts*, récit poignant d'une émancipation féminine (Gallimard).

> **Vendredi 17 octobre**
> 18 h 30, l'Apostrophe, auditorium



Exposition

Le public jeunesse ne reste pas en marge de ces rendez-vous littéraires.

À la bibliothèque Louis-Aragon, il peut découvrir **l'exposition d'illustrations originales de LAËTITIA LE SAUX jusqu'au 11 octobre.**

L'artiste sera présente **le samedi 11 octobre pour une rencontre-dédicace à 11h, et de 14h30 à 16h30 pour un atelier** au cours duquel les enfants à partir de 6 ans pourront créer la forêt de leur rêve. Les places étant limitées, l'inscription préalable à cette dernière animation est vivement recommandée au 02 37 88 45 20.



→ **Les autres animations sont à consulter sur www.bm-chartres.fr**

Conservatoire

Pleins feux sur la contrebasse !

Avec la venue d'un nouveau professeur de contrebasse, le conservatoire espère attirer les vocations.



Hervé Moreau

Sitout le monde connaît de nom et d'aspect cet impressionnant instrument, les élèves hésitent souvent à se lancer!..

« C'est gros, c'est lourd, ça ne tient pas dans la voiture!.. » sont les arguments les plus fréquemment invoqués par des mamans d'élèves dubitatives. Et pourtant... La grand-mère de l'orchestre possède plus d'un tour dans son sac et n'est jamais à court lorsqu'il s'agit d'étonner ou de séduire. Elle sait tout faire!.. Du classique, bien sûr, car elle est la base même de l'orchestre symphonique, du jazz – qui ne saurait se passer d'elle, des musiques populaires et même de la comédie. Pour les petits malins, elle peut aussi servir de luge en hiver...

Pour rassurer les mamans, elle grandit avec les enfants! C'est ainsi que les pitchouns commencent sur un seizième de contrebasse, avant de passer au huitième, puis au quart, puis à la demie, avant de s'attaquer au trois-quarts et enfin à l'entière! De mémoire de directeur de conserva-

toire, l'on ne connaît pas de contrebassiste malheureux: c'est un instrument qui est un vrai camarade de jeu, et, dès le début de l'apprentissage, l'heureux caractère de la bonne géante permet à ses adeptes de faire de la musique et d'être recherchés par tous les autres: l'on a toujours besoin d'une contrebasse dans un ensemble, et cela n'est pas pour rien que les musiciens de jazz parlent de « *peloter la grand-mère* ».

Débonnaire, la mamie accueille non seulement les enfants, mais aussi les adultes: au contraire d'autres instruments, on peut commencer tard avec de bonnes chances d'arriver en quelques années à un bon niveau... sur le manche, il y a de la place pour tout le monde!..

Alors, n'hésitez pas... si cela vous démange, venez en tâter au conservatoire.

Hervé Moreau, Professeur de contrebasse au conservatoire.

Hervé réalise tardivement sa passion musicale. Il débute son parcours entre rock et jazz à l'âge de 17 ans à la guitare basse et commence l'apprentissage de la contrebasse classique à 19 ans.

Très rapidement, il obtient de prestigieuses récompenses et devient soliste de grands orchestres. Il est invité régulièrement à l'opéra de Paris et à Radio-France et est actuellement contrebasse-solo de l'orchestre des Concerts Lamoureux.

Saison du CRD 14/15:

Concert d'ouverture de saison

Vendredi 10 octobre, 20 h 30
Église Saint-Aignan – Chartres.
Plein tarif: 7 €
Tarif réduit: 5 €.

*Distribution: Véronique DROUET, David GARDETTE: trompettes
Patrick DELABRE: orgue.*

Pitch: Depuis les années soixante, l'association trompette et orgue a repris ses lettres de noblesse, grâce notamment aux concerts et aux enregistrements du trompettiste Maurice André et de l'organiste Pierre Cochereau, dont le duo fameux a fait plusieurs fois le tour du Monde. Ceci fut une bonne chose, et cette complicité sonore au service de trésors oubliés ou non de la musique classique, est aujourd'hui des plus prisée, la puissance et la précision de la trompette se complaisant au sein du giron de son grand partenaire et faisant merveille dans les acoustiques solennelles des édifices religieux

Bach, Vivaldi, Albinoni, mais aussi Mozart, Haydn, Weber ou des compositeurs plus proches de nous ont écrit ou ont été transcrits avec bonheur pour la formation, et les concerts trompette et orgue demeurent pour les mélomanes avertis comme pour les néophytes des moments d'intense plaisir acoustique. Un concert festif et grand public pour débiter cette saison 2014-2015.

→ **Réservations/Informations:**
CRD/02 36 67 30 75

Du 18 octobre au 23 novembre de 14h à 18h30

Philippe Lagautrière

Prieure
 Saint-Vincent


Architecte-paysagiste de profession, Philippe Lagautrière entre à l'école des Beaux-Arts de Paris dans les années 70 et se consacre totalement au dessin et à la peinture... mais pas seulement avec un pinceau...

Retrouver les tampons de son enfance est le déclic. Ces petits symboles de caoutchouc que nous avons tous utilisés à un moment de notre vie deviennent pour Philippe Lagautrière un terrain de recherche artistique. Des milliers de tampons provenant du monde entier ou fabriqués par ses soins participent de leurs empreintes à la fabrication d'image/collage pour devenir soit des peintures, soit des gravures, soit des

illustrations.

Lagautrière, dans le fond, c'est quoi? Un collagiste ingénieux et débridé? Un groupe rock de papier? Un pygmalion du street-art? Un activiste post-moderne? Un DJ remixeur de bande dessinée? Un pop-arteux? Un romancier tamponné? Un ersatz du nouveau réalisme? Un marchand de couleurs? Un calembourdieux débordant? Un grand reporter? Une abeille pollinisateur? Lagautrière nous offre la liberté du choix! Jean-Luc Hinsinger (influences) Coïncidence artistique, il s'installe dans un atelier au sein de la Ruche, cité d'artistes mythiques qui a vu passer de grands artistes et assisté à la naissance de beaucoup de chefs-d'œuvre.

Il occupe notamment l'ancien atelier de Marc Chagall dépositaire de son message: « *Peut-être vous demanderez-vous pourquoi j'ai peint des chèvres et des poissons volants, des violonistes au visage vert perchés sur les toits, des maisons qui flottent dans le ciel, à l'envers, des amoureux qui volent au-dessus de la ville... J'ai peint mon monde, ma vie, ce que j'ai vu et ce dont j'ai rêvé...* »

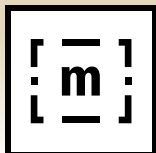
Chartres n'est pas une première pour cet artiste. Il a exposé à la Collégiale St-André en 1989 dans le cadre du À de Chartres avec Lulu Larsen et Kiki Picasso du collectif d'artistes bazooka.

Que sont-ils devenus?

Estelle Lagarde



Dans le cadre du lancement du Ruban de l'espoir 2014, Estelle Lagarde a adapté au théâtre son livre « *la traversée imprévue* ». Cette pièce sera présentée dans plus de 20 villes à travers la France durant tout le mois d'octobre.



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



Ce mois-ci vous pourrez voir notre choix pictural de saison,

« Semailles d'automne »

du peintre Emile-François Michel (1818-1909).

Ce peintre paysagiste s'est intéressé à l'observation de la nature, aux variations lumineuses des sous-bois, des bords de rivière. Très attaché à la Lorraine, il a toutefois exposé des sujets inspirés d'autres régions ou pays parcourus.

Ce tableau de 1873, composé avec de grandes diagonales des sillons de la terre fraîchement retournée, dégage une ambiance intemporelle du rapport de l'homme à la terre nourricière. La présence humaine permet une meilleure appréhension d'échelle vis-à-vis de la nature et apporte au sujet la notion de labeur.

Frêle silhouette dans ce vaste champ labouré, le semeur tourne la tête vers les grands arbres. A-t-il perçu un quelconque bruit venant de ce côté ?

Au milieu du tableau, à partir de la trouée

lumineuse au centre des frondaisons, la composition évolue vers plus de planéité, moins d'empâtements. Comme deux styles d'écriture : un premier langage plastique de pâte épaisse, puis devenant lisse, plus éthéré apportant une perspective atmosphérique à la construction picturale.

Placée dans la salle consacrée aux paysages du XIX^e siècle, cette œuvre est également un dépôt d'Orsay au musée de Chartres depuis 1985 tout comme le « *Printemps* » devenu voisin de cimaise.

→ **Rappels horaires** : le musée est ouvert du mercredi au samedi : 10h-12h30/14h-18h (jusqu'en octobre) 10h-12h30/14h-17h (de novembre à avril)

Tél. 02 37 90 45 80

musee.beaux-arts@ville-chartres.fr

Vernissage de l'Exposition Ensemble, sauvons Métabus et Camille



Vendredi 17 octobre 2014 à 18 h 30
au Musée des Beaux-arts de Chartres
29, cloître Notre-Dame

Renseignements : 02 37 90 45 80
musee.beaux-arts@ville-chartres.fr
Horaires consultables sur le site
www.ville-chartres.fr



Caligula

D'Albert Camus
Cie du Théâtre en
pièces
Théâtre

Du 2 au 19 octobre 2014
Les jeudis, vendredis et
samedis // 20h30

Les dimanches // 17h30
Durée 2h

CM 101 - Le Coudray

Tarif C : plein 15 € // réduit 10 € // - 12
ans 8 €

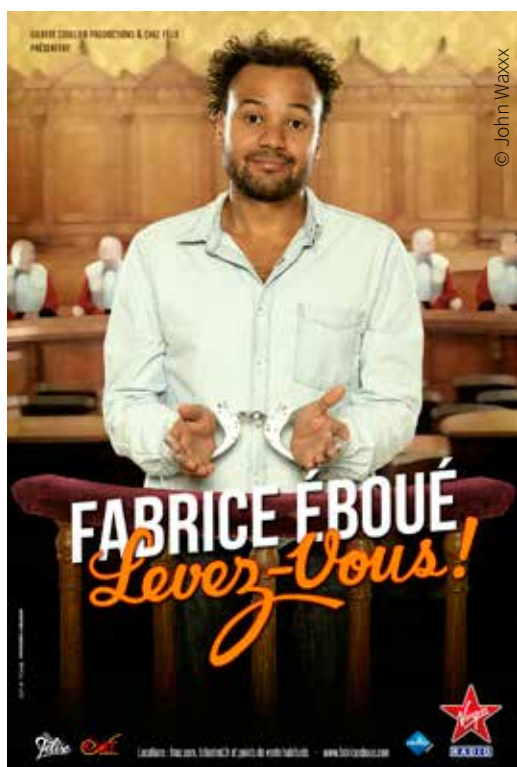
À Rome, dans le Palais de l'empereur, l'inquiétude règne. Caligula a disparu depuis trois jours, suite au décès de sa sœur et amante Drusilla. À son retour, assoiffé d'un pouvoir sans limites, il s'impose comme un empereur dément et ancre son règne dans la folie, la violence et la peur.

Comme Électre, Jeanne d'Arc ou Don Quichotte, personnages déjà mis en scène par Emmanuel Ray, Caligula est dans une quête constante de l'impossible.

Le TDC coproduit et soutient cette nouvelle création du Théâtre en pièces. Servie par d'excellents comédiens, Emmanuel Ray nous offre sa vision de Caligula, d'une intensité féroce, dans ce lieu atypique qu'est le CM 101 du Coudray.

Fabrice Eboué Levez-vous!

Seul en scène
jeudi 9 octobre 2014 // 20h30 //
durée 1h20



Grande Salle

Tarif B : plein 25 € // réduit 15 € // - 12
ans 10 €

Procès du jour : abus d'humour. L'accusé : Fabrice Eboué. Son crime : mitrailler de bons mots et de phrases assassines tous les sujets de la société, des plus drôles aux plus sensibles, avec impertinence et férocité. Et de préférence en dépassant les bornes!

Il œuvre actuellement à la radio avec Laurent Ruquier dans On va s'gêner! Et ce n'est pas un coup d'essai, car il avait déjà sévi à la télévision avec Marc-Olivier Fogiel dans T'empêches tout le monde de dormir et au Jamel Comedy Club.

« Fabrice Eboué, le rire pour combattre les idées reçues. Percutant et drôle, l'humoriste vise juste. Même si ça peut faire mal. » La Provence

Billie Holiday

Spectacle musical
Mardi 14 octobre 2014 // 20h30
// durée 1h30

Grande Salle



Tarif B : plein 25 € // réduit 15 € // - 12
ans 10 €

Billie Holiday est une figure emblématique du jazz. Sa voix rauque et puissante, aux intonations si particulières, est instantanément reconnaissable.

Qui mieux que Viktor Lazlo, avec sa prestance naturelle et son timbre ample et profond, pouvait évoquer « Lady Day »? Avec ses quatre musiciens, elle nous transporte dans un club de jazz new-yorkais des années 40-50. La mise en scène originale et pleine de surprises est signée Éric-Emmanuel Schmitt. Elle associe ombres chinoises et projections vidéos, nous permettant, entre autres, d'assister à un exercice de haute voltige : un duo virtuel des deux chanteuses sur Georgia!

« On se laisse prendre au charme de ce bel hommage imaginé et chanté par Viktor Lazlo et mis en scène avec délicatesse par Éric-Emmanuel Schmitt. » Pariscope

Grégoire



Chanson
samedi 18 octobre 2014 //
20h30 // durée 1h30

Grande Salle

Tarif A : plein 37 € // réduit 25 € // - 12
ans 15 €

Grégoire, ce chanteur trentenaire, dorénavant incontournable dans le paysage musical français, s'est fait connaître en 2008 avec l'album Toi + Moi, produit grâce aux internautes. Après la sortie en septembre 2013 de son troisième album, Les roses de mon silence, classé disque de platine en moins d'un mois, Grégoire part en tournée dans toute la France à partir du 3 octobre.

Le Théâtre de Chartres a le privilège de le recevoir pour l'une des premières dates de cette série de concerts exceptionnels!

« On se laisse emporter, un joli retour. » Télé 7 jours

Renseignements et réservations:
www.theatredechartres.fr/
[billetterie@theatredechartres.fr/](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)
02 37 23 42 79

Les ateliers théâtre du TDC

Ces ateliers s'inscrivent dans un processus de sensibilisation, d'apprentissage et de recherche. Ils sont ouverts aux amateurs, débutants ou confirmés. Des abonnements 5 spectacles sont compris dans l'inscription et sont choisis en concertation avec les intervenants.

Le TDC propose deux ateliers théâtre pour adolescents :

- Pour les 12-14 ans, avec Florence Lecci : samedi 10 h - 13 h / 250 € l'année.
- Pour les 15-18 ans, avec Antoine Marneur : mercredi 14 h 15 - 17 h 15 / 265 € l'année.

Renseignements : contact@theatre-dechartres.fr

Théâtre du Seuil



La Maladroite

Le souffleur de ton imaginaire
Chanson

Vendredi 10 et samedi 11 octobre

Le groupe de chanson « *La Maladroite* » vous présente « *Le souffleur de ton imaginaire* ». Ce spectacle vous invite au voyage à travers des textes et des mélodies tantôt oniriques tantôt grimaçants, illustrés par une création lumière intimiste, un visuel sous forme de petit théâtre d'ombres manipulées en live et projections d'ombres chinoises animées !

www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Fnac, carrefour...
Renseignements : 02 37 36 89 30

Théâtre en Pièces



Représentations du 27 septembre au 19 octobre : le jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 le dimanche à 17 h 30. Représentations scolaires en après-midi sur demande les jeudis et lundis.

Billetterie 02 37 23 42 79
www.theatredechartres.fr et www.tep28.com
Tarifs : 10 € et 15 €
Contact : 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Théâtre du Portail Sud



L'Errance Moderne

Alex cherche la sortie
Un Solo Social Show !

Du jeudi 16 octobre au samedi 1^{er} novembre
Jeudis, vendredis, samedis à 21 h et samedis à 17 h

Entrée : 15 € / 11 €

Les contes de Ionesco

Spectacle tous publics de 5 à 105 ans
avec Brock et Emilie Chevillon



Du mardi 28 octobre au jeudi 30 octobre

Mardi 28 : 10h30 et 14h30

Mercredi 29 : 14h30 et 21h

Jeudi 30 : 10h30 et 14h30

Entrée : 11 € / 7 €

Contact : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com

Théâtre du Labyrinthe

Pour sa 5^e année,
le Théâtre Du Labyrinthe fait sa rentrée
et ouvre 2 nouveaux
ateliers !



Ateliers Ados :

Mercredi à l'Espace Gérard Philippe,

1 rue Bethléem

- ADOS 1 : 14h - 16h

- ADOS 2 : 16h - 18h

Ateliers Adultes :

- Mardi 20h - 22h 30

à La MPT Du Pont Neuf

- Jeudi 20h - 22h 30

à L'Espace Gérard Philippe

Master Class :

Un samedi par mois

Contact : Gwenaëlle Anglade :
06 20 66 49 76
gwen.anglade@gmail.com



Soirée d'ouverture de la salle DOUSSINEAU



Samedi 11 octobre (en fermeture de toutes les soirées d'ouverture!)
en 2 temps & 3 mouvements:
 -18h30 présentation de la saison avec le concours des artistes et invités de la saison
 -19h45 pot de l'amitié
 -20h30 « FAIS MOI SIGNE » comédie héroïque de et avec Ivan Challey

Marcel PICASSO peintre en bâtiment n'est pas content, il prend l'avion... pour Limoges mais il va atterrir à Rio, puis Los Angeles, Kodiak, Brazzaville, Bombay!.. NON il n'est pas victime d'un canular, c'est un cadeau. Alice 10 ans, la fille de Simon son ami disparu, a organisé ce voyage pour que Marcel retrouve le costume de Simon mais surtout le fil de sa vie...

Un périple fantastique et rocambolesque, des rencontres improbables mais révélatrices tel des petits cailloux semés avec lesquels Marcel retrouvera son chemin...

Ivan revient avec une comédie déjantée burlesque et onirique où l'humour orchestre les étapes d'un voyage hallucinant.

ENTRÉE LIBRE Réservation conseillée
 Tél. : 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

**Cabaret
d'improvisation**
 avec les « HORS PISTES » par la
 Lic d'Improvisation de Chartres
Samedi 18 octobre à 20h30
 Grande Salle

Tarif B: plein 25 € // réduit 15 € // - 12 ans 10 €

Les règles du jeu changent, il s'agit pour six improvisateurs déchaînés sur scène: les « HORS PISTES », d'illustrer des mots lancés par le public, aggravés d'une contrainte supplémentaire. Plus intimiste qu'un match, cette formule promet de montrer tout leur talent. Une soirée de rires comme on aime avec le théâtre d'impro.

Location: tarifs: 8 € et 5 € hors commission Fnac- Carrefour- Géant-magasins U- Intermarché www.francebillet.com ou billetterie@theatredechartres.fr Tarifs: 8 € et 5 € le soir 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Si ça se trouve les poissons sont très drôles

Création de la Cie Ouragane



Chorégraphie et mise en scène:
 Laurence Salvadori
Danse vidéo marionnettes musique à partir de 18 mois

Lundi 3 novembre 10h et 14h30
mardi 4 novembre 10h et 14h30
Durée 35 min À partir de 3 ans/
Maternelles, CP et CE1

Et si, avant de nous endormir, nous comptons les poissons au lieu de compter les moutons? C'est ce que faisait Laurence quand elle était petite fille, devant l'aquarium que son papa avait installé dans sa chambre. C'est avec ces souvenirs d'enfance qu'elle a

imaginé ce nouveau spectacle mêlant danse, manipulation d'objets et vidéo. Que ce soit avec Potopoto, Les Mains dans les poches, Globulus ou Pince-moi, je rêve..., chaque venue de la Compagnie Ouragane au Théâtre de Chartres est un enchantement et une aventure!

Cette fois-ci, la compagnie nous propose d'aller rencontrer des espèces et des paysages inconnus, comme un enfant qui découvre le monde, en l'embrassant de son regard curieux. Pendant ce voyage surréaliste où tout sera possible, une danseuse croisera des poissons, certains sages, d'autres volants, mais aussi des méduses et même... une « diva des mers »!

Réservations:
 www.theatredechartres.fr/
 billetterie@theatredechartres.fr

Réservez vos prochaines dates:

COMÉDIE: « l'île des nouveaux esclaves »
 avec la Cie Préchi Précha
vendredi 7 samedi 8 novembre 20h30
dimanche 9 novembre 16h -
 réservation: contact@prechipecha.com

HUMOUR: Festival Top in Humour:
 « Jérôme Rouger » première partie: le tremplin des P'tits rieurs
dimanche 16 novembre à 16h30
 www.topinhumour.fr/
 Location - Tél. 02 36 25 12 71

CONTE: Le chant de l'Odysée par Bruno de la Salle et John Boswel dans le cadre du Festival du Légendaire/
samedi 29 novembre à 20h30
 Location: tarifs: 8 € et 5 € hors commission Fnac- Carrefour- Géant- magasins U- Intermarché www.francebillet.com ou billetterie@theatredechartres.fr/Tarifs: 8 € et 5 € le soir Réservation conseillée au 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr Tarifs 8 € et 5 € le soir au 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Inscrivez-vous pour la répétition de la chorale éphémère Scène de Famille (chansons françaises) dirigée par Sébastien Bouvet **dimanche 23 novembre de 9h30 à 12h30 (séance gratuite)**
 Inscription Tél.: 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Le programme de Ciné-Clap



Vendredi 3 octobre à 20h15

Panorama du cinéma d'animation contemporain

De Jacques Tati
(France, 1958, 1 h 58)

Une sélection de 9 courts-métrages d'animation aux univers, formes et techniques variés :

Head over heels (T.Reckart, GB), Beauty (R-Tagliafierro, Italie), Boles (S.Cadez, Slovénie), Le Jardin enchanté (V.Karpp, France), 8 Balles (F. Ternier, France), La Petite casserole d'Anatole (E.Montchaud, France), Histoires de bus (Tati, Canada), Gloria victoria (T.Ushev, Canada), Apache (N.Wenlock, Nouvelle-Zélande)

Au cinéma Les Enfants du Paradis

Partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap/Ciclic; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Mardi 7 octobre à 20h30

Pour l'exemple



de Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1964, 1 h 26, vostf)

En 1917 sur le front belge, le soldat Hamp est traduit en cour martiale pour avoir déserté le front pendant quelques heures. Son avocat tente d'enrayer la terrible mécanique d'une justice militaire décidée à faire, de ce cas, un exemple...

Un féroce réquisitoire contre la guerre.

À la médiathèque l'Apostrophe

Jeudi 16 octobre à 20h30

La Vieille Dame indigne

de René Allio (France, 1965, 1 h 34)

À la mort de son mari, Madame Bertini décide de vivre pour elle-même malgré l'offre intéressée de deux de ses enfants qui désirent l'hé-

Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2014-2015, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister à l'ensemble des projections à la médiathèque.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances organisées en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis: ciné-culte, soirées-débat, courts métrages.

L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

→ **Renseignements**
Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,
www.cine-clap.com



berger. Sa nouvelle façon de vivre, choquante pour tous, surtout pour sa famille, lui permet de découvrir l'amitié libre et le vaste monde.

Au cinéma Les Enfants du Paradis

Séance ciné-culte; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.



Les Carnutes renaissent de leurs cendres.

1- La crémation, une pratique ancienne



Crémation en vase, ossements humains brûlés et fibules en fer et alliage cuivreux - Site Rue Nicole, Rue Casanova (Chartres).

La crémation a fait long feu

Contrairement à une idée reçue, la pratique funéraire de la crémation* n'est pas une mode récente. Elle est attestée depuis la Protohistoire et prépondérante pendant l'âge du Fer dans certaines régions. La pratique régresse durant le Bas-Empire et disparaît vers les IV^e-V^e siècles après J.-C.

L'action du feu sur le corps

La crémation seule ne réduit pas un corps en cendres. L'os est constitué d'une partie minérale et d'une partie carbonée qui disparaît sous l'action du feu. La partie conservée des ossements présente des changements de couleur, des déformations et une fragmentation plus ou moins importante qui dépendent de la température du bûcher, de la durée de crémation et des actions de l'officiant*. Dans une sépulture à crémation archéolo-

gique, il est donc possible d'identifier une partie des fragments osseux..

Comment étudier une crémation ?

Les crémations étudiées à Chartres sont :

- des sépultures en fosse fouillées sur le terrain,
- des sépultures en vase, prélevées en motte et fouillées en laboratoire par l'anthropologue*.

La fouille est réalisée par « passes » successives afin de déterminer l'ordre de dépôt des os. À chaque étape les ossements et les objets associés* sont photographiés, prélevés et enregistrés. La fouille du vase achevée, celui-ci est transmis au céramologue. Les ossements sont lavés, triés et pesés. Toute indication sur l'âge au décès ou sur le sexe de l'individu est notée (la fragmentation des os altère ces données). L'étude de la répartition des os pesés permet de déterminer s'il y a eu une sélection de certaines parties anatomiques.

En général, seule une partie des os brûlés est prélevée sur le bûcher et déposée dans la tombe.

à suivre: 2 - La crémation à Autricum

Lexique

Anthropologue : spécialiste qui étudie les ossements humains et les pratiques funéraires.

Crémation : action de détruire un corps par le feu. Ce terme désigne aussi la sépulture dans laquelle les os brûlés sont déposés. Il est préféré au terme d'incinération qui désigne la destruction des ordures ménagères par le feu.

Objets associés : les ossements humains brûlés sont parfois accompagnés d'objets (fibules, miroirs, monnaies, ou d'offrandes alimentaires...)

Officiant : personne qui prépare et s'occupe du bûcher.

Agenda

4 - 5 octobre



- Fête de la science
L'usage du feu à travers les âges
Animation autour d'objets archéologiques qui illustrent les arts du feu, les rites de crémation...
Dimanche à 16 h : « *Quand les Carnutes renaissent de leurs cendres* », conférence par Stéphane Herouin.



- 10/11/12/13 octobre :
Salon des Artisanales
Le patrimoine archéologique en 3D
Démonstration des applications Saint-Martin-au-Val et Chartres, la Porte Guillaume In Situ
stand de l'Office de tourisme

→ Tous les détails sur archeologie.
chartres.fr

Dans le cadre de la Fête de la Science / Conférence du 14 octobre

Quel avenir pour les moteurs à combustion interne ?



Les moteurs alternatifs à combustion interne ont réussi, depuis plus d'un siècle, à s'imposer pour motoriser un très grand nombre de véhicules : véhicules roulants (automobiles, motocycles, poids-lourds), flottants (bateaux, paquebots) ou volants (petits avions, drones). Notre société a pu ainsi accroître la mobilité individuelle des personnes et des échanges de marchandises, mais au détriment d'une forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre et de gaz polluants.

Avant de ranger définitivement le moteur à combustion interne au placard, nous nous intéresserons à son fonctionnement, à ses avantages,

ses inconvénients et ses dernières évolutions.

Fabrice Foucher, professeur des universités, est responsable de l'axe de recherche « *Energie, Combustion et Moteur* » du laboratoire Prisme. Ses recherches, principalement expérimentales, ont pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique et les émissions polluantes des moteurs à combustion interne notamment à travers l'étude de nouveaux modes de combustion et de nouveaux carburants.

→ **Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking « visiteurs ». Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

→ **Renseignements : muséum tél. 02 37 88 43 86 ; Centres.Sciences tél. 02 38 77 11 06.**



À la Collégiale Saint-André, les samedi 25 et dimanche 26 octobre
27^{es} Journées mycologiques de Chartres

Exposition « Champignons, fleurs et fruits d'automne »

La collégiale Saint-André accueillera cette année des champignons, fleurs et fruits d'automne sur plus de 800 m² dans un édifice roman environné par son jardin médiéval en bordure de l'Eure.

Des thèmes et des activités variés :

- Une exposition de champignons récoltés dans tout le département.
- Deux sorties mycologiques en forêt ouvertes à tous, l'occasion d'apprendre à reconnaître quelques champignons comestibles et d'autres à éviter.

- Pommes et poires seront en bonne place avec plus de 400 variétés anciennes et modernes présentées. Des démonstrations de greffage compléteront cette présentation.

- Des fleurs et des fruits de saisons des jardins potagers seront mis à l'honneur.

Vous pouvez apporter vos récoltes de champignons ou les fruits de votre jardin pour les faire déterminer sur place et contribuer ainsi à parfaire l'exposition.

→ **Samedi 25 octobre de 14h à 18h. Dimanche 26 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre. Collégiale Saint André 4 rue Saint-André - 28000 Chartres**

→ **Renseignements : 02 37 88 43 86 www.chartres.fr**



Remise des prix
du concours
des Maisons fleuries
samedi 25 octobre de 14h à 18h

Embarquement immédiat au PK 87,137



C'est bien à « embarquer » que furent conviés les premiers Chartrains qui se lancèrent en 1849 dans l'aventure du voyage en chemin de fer.

L'embarcadère

Lors de son inauguration en 1849, « l'Embarcadère » de Chartres n'était que le simple prolongement de la ligne Paris-Versailles, jusqu'au Point Kilométrique (PK) 87,137. La station devint progressivement le centre d'une bifurcation importante du réseau sud ouest et le point de départ de plusieurs lignes régionales. Chartres se trouva ainsi au centre de cinq destinations : Brest en 1865 et Bordeaux en 1874 ; Orléans en 1872, Dreux en 1873 et Ouest Ceinture (par Gallardon) en 1913. Une rotonde destinée à l'entretien des locomotives fonctionna à partir de 1905 jusqu'à l'électrification du réseau et l'arrivée des automotrices.

Son quartier

Autour de la gare se développa rapidement un nouveau quartier desservi par une large voie bordée d'arbres, bientôt empruntée par la bretelle de desserte de la ligne de tramway Lèves-Chartres-Bonneval. De beaux hôtels, cafés et brasseries s'ouvrirent, des maisons cossues se bâtirent. Tous les services indispensables aux voyageurs d'une grande gare se créèrent :

navettes vers les hôtels du centre ville, bureaux de location de voitures. Le lieu devint une promenade dominicale prisée, et l'on prit son ticket de quai pour admirer l'entrée des trains sous la verrière.

Départ des mobilisés

Mais en août 1914, les quais n'étaient pas accessibles aux familles accompagnant leurs soldats. Fantassins et cavaliers sous les drapeaux convergèrent des casernes chartraines, escortés par les fanfares. Les appelés arrivaient de leurs dépôts. Tous étaient rejoints par leurs proches : les adieux se firent aux grilles. La foule reflua vers le pont de Mainvilliers pour les voir partir. Partout, les larmes des femmes.

Embarquement immédiat

Afin de découvrir ou redécouvrir l'évolution d'un site essentiel de la cité chartraine, dont l'histoire continue à s'écrire, embarquement immédiat le samedi 11 octobre à 14 heures, pour l'Office du Tourisme de Chartres !

→ Juliette Clément, Directrice des publications de la SAEL

SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, Chartres, 02 37 36 91 93, sael28@wanadoo.fr
Conférence à l'Office de Tourisme le 11 octobre à 14 h
Clichés : fonds Médiathèque de Chartres : vue aérienne de l'embarcadère ; place de la gare ; intérieur art nouveau.



Chartres en toutes lettres... 34

Faire-part

À chaque moment important de la vie, on a envie de faire part de cet instant, d'y associer famille, amis, voire inconnus. En philatélie aussi ! Tour d'horizon chartrain !

Il ne sont pas légion les timbres chartrains à avoir bénéficié de ce traitement de faveur. Ils étaient trois, jusqu'à ce qu'au début du mois dernier un quatrième vienne les rejoindre. Depuis le début des années cinquante, la mise en vente d'un nouveau timbre est anticipée de 2 ou 3 jours dans une ou deux localités de l'hexagone. Pour cela on y associe un cachet spécial (souvent illustré) dont la durée de vie est très éphémère.

Ainsi en 1963, le samedi matin 9 novembre, c'est la ruée dans la salle de l'Hôtel de ville pour acquérir le timbre et les souvenirs édités à l'occasion de la sortie des « *Marchands de fourrure* ».

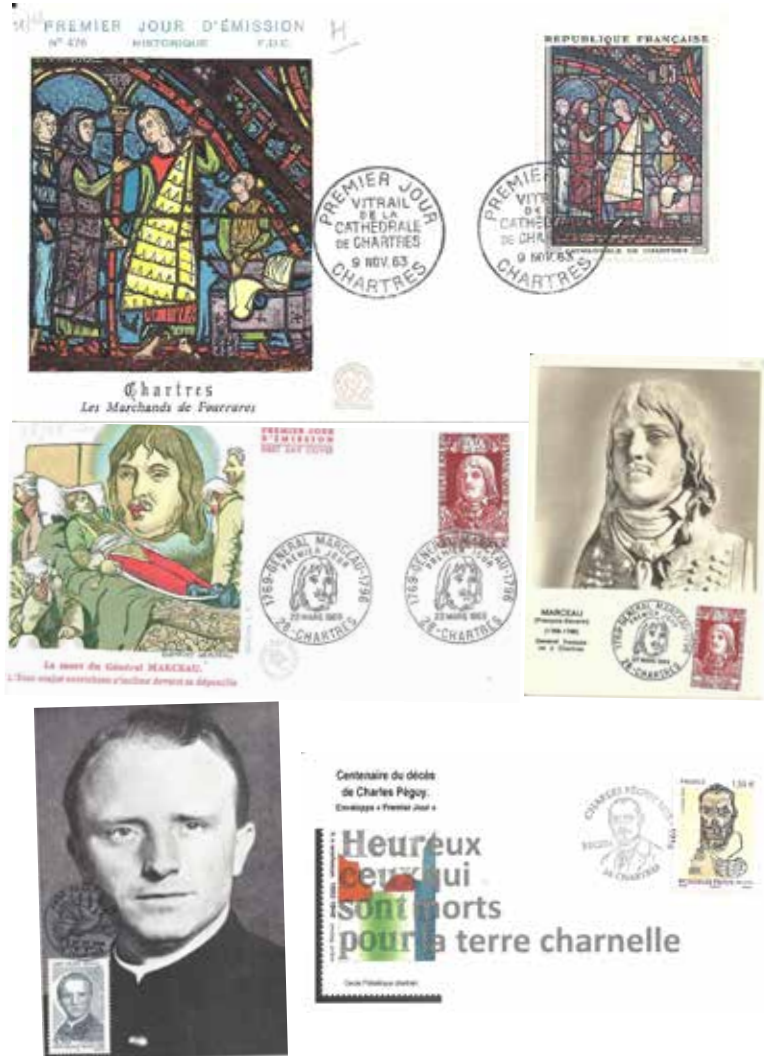
1969 : c'est au tour du général Marceau de revenir à Chartres sous forme de timbre apposé soit sur une carte postale, soit sur une enveloppe.

En 1998, c'est Franz Stock qui s'y colle... sur la carte, et entre à son tour dans le gotha philatélique chartrain.

Et puis en 2014, Charles Péguy, le 5 septembre, cent ans jour pour jour après son décès.

Au fait, les collectionneurs n'appellent pas cela un faire-part, mais un Premier Jour ! CQFS

Jean-Francis RESSORT,
Cercle philatélique chartrain



Atelier -Timbres 28

Si vous avez entre 12 et 18 ans, et si collectionner les timbres vous fait plaisir, pourquoi ne pas participer aux réunions mensuelles organisées et animées par Jean-Francis Ressor ? Cela se passera aux Abbayes de Saint-Brice, un samedi matin par mois :

**les 4 octobre, 8 novembre, 13 décembre 2014,
10 janvier, 7 février, 14 mars, 11 avril et 30 mai 2015.**

Les objectifs sont d'apprendre à mieux collectionner les timbres et d'augmenter sa collection.

→ **Contact: JFR 0237284574**

Permanence Adulte relais à la Maison Pour Tous de la Madeleine

Au service des habitants des quartiers de la Madeleine, Saint Chéron, les Hauts de Chartres, Beaulieu. Pour vous informer, vous aider dans vos démarches administratives.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Renseignements la Dame à la Licorne. MPT de la Madeleine, Mail Jean de Dunois Chartres.

Tel: 02 37 26 91 63 ou 02 37 36 80 72

adulterelais-ja28wanadoo.fr
www.dame-a-la-licorne.com

C'est la rentrée scolaire, pensons à l'école ménagère d'un autre temps

Après avoir obtenu leur certificat d'étude, beaucoup de femmes intégraient une école ménagère, pour apprendre différents travaux manuels, tels que la couture ou la cuisine.

Une exposition vous attend à la MPT de la Madeleine, en partenariat avec le Musée de l'École.

Autour de la Rotonde.

Du 20 septembre au 20 octobre 2014, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Entrée gratuite.

Mail Jean de Dunois 28 000 Chartres

Tel: 02 37 36 80 72 –

06 09 82 95 13 Mail:

atelierlicorne@wanadoo.fr

Site internet: www.dame-a-la-licorne.com

Octobre Rose ADOC 28

Un mois dédié au cancer du sein au niveau national. L'ADOC28 organise des actions de prévention et



d'information auprès de la population, et sur le dépistage.

Jeudi 23 octobre: clôture des conférences de 20h à 23h salon Marceau; samedi 25 octobre: animations place des Epars de 8h30 à 17h.

Renseignements: 02 37 31 32 66 www.adoc28.fr

Ateliers de la Poêle Percée

Stages « *Ecriture de scénario* » de 2 jours animé par Marc Gautron les dimanches 26 octobre et 23 novembre; « *Ecrire un conte de fées à l'encre de sorcière* » animé par Cécile Brun. Et toujours la Galerie des petits artistes animée par Michel Ferrand le samedi après-midi et l'Art mosaïque animé par Ménie Aleck les mercredi et lundi.

Renseignements complémentaires: 9 rue de la Poêle Percée à Chartres Tél. 06 72 80 02 69 art.ateliers28@gmail.fr

Enquête INSEE

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 6 octobre 2014 au 7 janvier 2015.

Un enquêteur muni d'une carte officielle pourra se présenter aux administrés prévenus préalablement de sa visite par courrier.

L'enquête sera également réalisée par téléphone.

Pour plus d'information, contacter la mairie au 02 37 23 40 00

Diabète 28

L'association Espace Diabète 28 organise le salon du diabète et de la nutrition le samedi 22 novembre de 13h30 à 18h à l'hôpital Hôtel Dieu, 34, rue du Dr Maunoury à Chartres. Thème: le diabète de la tête aux pieds. Stands, laboratoires, diététique, tables rondes, animations et dépistage vous attendent. Entrée gratuite.

Renseignements au 02 37 35 64 47.



Aux Archives départementales d'Eure-et-Loir

Exposition « *Les cartes et le territoire: l'invention de l'Eure-et-Loir* »

Du 20 septembre 2014 au 27 mars 2015

Profitant de la fermeture du musée pour travaux de réhabilitation du bâtiment et refonte des expositions permanentes, le Compa présente une exposition aux Archives départementales et donne ainsi à voir une partie de leur fonds exceptionnel de cartes et plans, riche de près de 4000 pièces.

Renseignements pratiques: Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le 1^{er} et 3^e week-end de chaque mois de 14 heures à 18h.

www.lecompa.fr - www.archives28.fr

Le Compa – Conservatoire de l'agriculture Pont de Mainvilliers à Chartres Tél. 02 37 84 15 00

Retrouvez le Musée de l'école et ses activités événementielles:

à la Fête de la Science, dans « *TOUT FEU, TOUT FLAMME* » pour les scolaires, à la Collégiale St André, du mardi 30 septembre au jeudi 2 octobre

au Village des Sciences à l'IUT, pour tous publics, samedi 4 octobre de 14h à 19h, dimanche 5 octobre de 10h à 18h

à l'Atelier « *JEUX ET VOLUMES* », vacances de Toussaint, lundi 20, mardi 21, mercredi 22 octobre de 14h à 17h dans les locaux du Musée, 12 place Drouaise à Chartres

dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, à l'Exposition « *JEAN JAURES: LE PARCOURS* », exposition conçue par

Marion Fontaine, maître de conférences à l'Université d'Avignon dans les locaux du Musée, du 20 au 29 octobre en partenariat avec La Dame à la Licorne, à l'Exposition « L'ECOLE MENAGERE », au Forum de la Madeleine, du 22 septembre au 20 octobre Evidemment, nos activités habituelles fonctionnent également: visites, animations, locations Bienvenue à tous Renseignements Musée de l'école 12 place Drouaise 28000 Chartres 02 37 32 62 13 museedelecolechartes28@orange.fr

Au Forum de la Madeleine

Venez essayer un cours gratuit de coach sportif, fitness abdos fessiers et step, danse capoeira, salsa, coach vocal, sophrologie, stretching postural, qi gong, zumba kids, danse Modern jazz, et nos différents ateliers: cours artistique: dessin, peinture, adultes et enfants, art floral, décoration tissu, scrapbooking, danse orientale.

Contact: 02 37 89 45 04.

A l'église Saint Aignan

Le samedi 8 novembre à 20h30

Concert de l'Ensemble Baroque «Consonance» direction François Bazola et la Maîtrise du CRD de Chartres direction Philippe Frémont. Programme: Solistes, chœur et ensemble instrumental. «In dulci jubilo» Oeuvres de JS Bach, Schütz, Buxtehude.

Renseignements et réservations au 02 37 35 49 53.

Tribunes de l'opposition

Tribune de Réunir Chartres
(PS, Verts et Modem)

Ce n'est pas la crise pour tout le monde!

Nous complétons notre tribune déjà parue dans le bilan d'activité 2013 par cette parution dans Votre Ville pour que chaque Chartrain soit bien informé des pratiques et des choix de M. Gorges et de son équipe.

Les chartrains se sont exprimés lors des dernières élections et ont donné à M. Gorges une majorité absolue très nette, et ce, dès le premier tour. Bien entendu, nous acceptons ce verdict des urnes.

Ce ne sera une surprise pour personne, ni pour ses électeurs, ni pour ses opposants, une nouvelle fois réélu, M. Gorges entend faire à peu près ce que bon lui semble.

Le conseil municipal du 14 avril en a déjà donné une idée. C'était la distribution des premiers prix. . .

La délibération 28 a créé une indemnité mensuelle de 2.000 € au Maire pour « *frais de représentation* ». Elle viendra compléter les sommes qu'il perçoit en qualité de député, et notamment ses indemnités représentatives de frais de mandat de 6.400 € par mois.

La délibération 16 permet d'allouer 3.500 € par mois au Président-Directeur général de la SPL CHARTRES AMENAGEMENT.

La délibération 17 permet d'allouer 2.500 € par mois au Président-Directeur général de la SEM CHARTRES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER.

La délibération 18 permet d'allouer 2.000 € par mois au Président de la SEM CHARTREXPO.

Trois adjoints se partagent aujourd'hui ces indemnités, mais on peut penser que M. GORGES prépare la fin du cumul des mandats, qui n'interviendra de fait qu'en 2017, lors des prochaines élections législatives. Se réserverait-il une bonne poire pour la soif ?

Elles nous semblent également en grave décalage avec la situation financière des sociétés concernées, gérées en toute opacité et dont ni le bulletin municipal ni cette publication sur les finances ne parlent jamais. Dans les mois ou les années qui viennent, on pourra certainement y découvrir les difficultés financières qui, jusqu'à présent, ont été dissimulées aux chartrains.

Et maintenant, Chartres Métropole crée une SPL pour les transports urbains qui sera dirigée par M. Gorges lui-même pour 2.000 € de plus par mois ! Il dit qu'il ne les touchera pas. Au début. . .

Nous ne pouvons que condamner de telles rémunérations, auxquelles il faut ajouter les salaires (11 000 Euros par mois en moyenne) des 3 membres du cabinet, dont la propre fille du Maire, et, comme vient de nous l'apprendre la Déclaration d'Intérêts et d'Activités du Député Gorges, l'emploi de Mme Gorges comme collaboratrice du député !

Vous avez été une majorité à l'approuver, et d'une certaine façon, M. Gorges aurait bien tort de se gêner !

Même s'il ne s'agit pas des mêmes budgets, on ne peut être qu'aterrés quand on calcule le total des ces rémunérations complémentaires pour les élus dans les SPL : 144.000 euros hors charges.

Et dans le même temps, on réclame aux chartrains de payer pour les temps d'activités périscolaires de leurs enfants : 125.000 euros.

Gouverner, c'est choisir. . .

L'équipe de Réunir Chartres
reunirchartres@gmail.com

Tribune de la majorité

Tribune du Front de Gauche

Nous défendons l'accès universel à l'école, et nous combattons tout ce qui creuse les inégalités entre les enfants. L'école privée, **sous contrat avec l'État**, ne devrait pas recevoir de financement public, parce qu'elle est déjà privilégiée à bien des égards.

Les écoles privées n'ont, par exemple, pas obligation d'appliquer les cinq mâtinés d'école du décret Hamon. Les enfants n'ont-ils pas tous les mêmes rythmes d'apprentissage ?

Les écoles publiques devraient être prioritaires dans l'accès aux infrastructures et services municipaux.

Est-ce normal que l'on n'enseigne plus la natation aux élèves de CE2 ? Est-ce normal de pénaliser certains élèves, en les privant des intervenants sportifs municipaux qualifiés. Nous trouvons grave de vouloir faire des économies sur le dos des familles.

La municipalité demande l'aide de l'État pour la mise en place des TAP (152 000 €). Une enveloppe de 500 000 € avait pourtant été prévue pour l'application du décret Peillon **sans augmentation des impôts locaux et sans facturer aux familles** les TAP. Pourquoi de tels changements de politique ?

Lors du Conseil Municipal du 8 septembre, la gratuité à partir du 3^e enfant inscrit au TAP a été votée après la forte mobilisation des parents d'élèves. Dans cette délibération, il est précisé que la majorité est « *soucieuse de mener une politique en faveur des familles* ». L'hypocrisie n'est même plus camouflée. M. Gorges et sa majorité n'écoutent désormais plus qu'eux-mêmes : les élections sont bel et bien terminées.

Denis Barbe

Tribune du Front National

(Tribune non fournie par le conseiller d'opposition.)

Ils ne changeront jamais

Il y a quelque chose de pathétique dans l'attitude de l'opposition chartraine, du moins celle qui prétend « *Réunir Chartres* ».

Au Conseil Municipal, elle affiche presque une retenue de bon aloi, qu'elle présente comme une timidité démocratique en la justifiant par la même phrase, que l'on retrouve répétée en tête de chacun de ses textes : « *les Chartrains ont réélu Jean-Pierre Gorges et son équipe au premier tour, et nous en prenons acte.* »

Comme s'ils pouvaient faire autrement... Mais c'est pour nous toujours agréable à lire.

La dégringolade concomitante du PS et de ses alliés à Paris, leurs déchirements de la rentrée en cours, leurs fautes mêmes (de Cahuzac à Thévenoud) interdisent à leurs représentants locaux tout transfert du débat sur des postures nationales.

Ce passif politique et moral alourdit encore le poids de leur défaite locale.

Tout juste arrivent-ils à préserver un semblant d'unité : ils font le dos rond, tout en s'épiant l'un l'autre.

Tétanisés, ils s'empêchent de rien remettre en cause. Madame Renda reste verte, monsieur Chevée à gauche toute, madame Maunoury évanescence, monsieur Lebon ronge son frein.

Sans propositions, sans discours, sans leader, ce qu'il reste de cette liste disparate s'en remet toujours à la même certitude intime, à demi proclamée : vous allez voir ce que vous allez voir, Jean-Pierre Gorges et son équipe ne tiendront pas leurs engagements, et la catastrophe inévitable nous donnera raison.

C'est le discours qu'ils tiennent depuis toujours : ils chevauchent l'apocalypse, mais comme de juste, nos Cassandres s'en retrouvent les premières victimes, défaite après défaite.

L'ineffable monsieur Lebon l'a d'ailleurs dit ouvertement lors du dernier Conseil Communautaire, où le limogeage de son maître Montebourg lui donne désormais le loisir de figurer de temps en temps.

Jusqu'à-là, pas de problème. Ou plutôt c'est leur problème...

Mais comme ils ne changeront décidément jamais, ils ne peuvent s'empêcher de continuer à attaquer les personnes, et notamment celle du Député-Maire. A longueur de tracts, et maintenant de colonnes, ils accusent Jean-Pierre Gorges et les siens de toutes les turpitudes. Monsieur Lebon, l'ami de monsieur Thévenoud, persiste dans ses attaques sous la ceinture...

Il sait pourtant, et les autres avec lui, que l'action du Maire passe par des délibérations en Conseil Municipal, que ses décisions sont publiques et soumises au contrôle de légalité de la Préfecture.

Il sait pourtant, et les autres avec lui, que le Député Jean-Pierre Gorges voit ses indemnités et ses revenus encadrés par la Loi, et strictement contrôlés, ainsi que le scandale qui frappe son ami Thévenoud vient de le démontrer.

Il sait pourtant, et les autres avec lui, que Jean-Pierre Gorges, pour être Député, Maire et Président d'Agglomération, ne cumule pas les indemnités qui sont attachées à ses fonctions : la Loi l'interdit, la Loi limite le montant total de ses indemnités.

Ainsi Jean-Pierre Gorges ne perçoit-il pas son indemnité de Maire...

Il sait pourtant, et les autres avec lui, que la Loi interdit à un Parlementaire d'être payé par une Société d'Economies Mixtes, même s'il en est le Président Directeur Général ou le Président, ce que Jean-Pierre Gorges n'est même plus aujourd'hui.

Tout cela va sans dire. Mais cela va parfois mieux en le disant, car tous les Chartrains ne le savent peut-être pas. Entre nous, c'est bien l'espoir de monsieur Lebon et cie qui se nourrissent, faute de mieux, de l'espoir bien connu : calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose...

Leurs défaites toujours plus lourdes devraient pourtant les instruire.

Et comme toujours, les Chartrains jugeront.

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
BANIEL REMI	8 BIS RUE DE LA MANUTENTION	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
DORET BRUNO	3 RUE DELAVOIERE	TRAVAUX DE CLOTURE
MINEAU JEAN-FRANCOIS	1 ALLEE FRANCOIS TRUFFAUT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SCP 16 RUE DE LA TANNERIE - LP GESTION IMMO DE FRANCE	16 RUE DE LA TANNERIE	TRAVAUX DE ZINGUERIE
SCI MAUNOURY	6 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CHANGEMENT DE DESTINATION (COMMERCE EN LOGEMENT)
COPRO DU 22 - 24 RUE SAINT BRICE	22 RUE SAINT BRICE	TRAVAUX DE COUVERTURE
LEBERON REGIS	16 RUE NEWTON	TRAVAUX DE COUVERTURE
DELAS JOHAN	4 AVENUE DE SULLY	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI PHILIPPE-ROGER	4 RUE DE LA PORTE DROUAISE	REFECTION DE CORNICHE ET RAVALEMENT DE FACADE
CRANCE MICHEL	30 AVENUE DE PLAISANCE	EXTENSION D'HABITATION
LP GESTION IMMO DE FRANCE	RUE PERRAULT	TRAVAUX DE RAVALEMENT
ZUINDEAU LUC	34 RUE D ABLIS	REPLACEMENT FENETRES ET VOLETS
VERNAY REMY	5 RUE DE LA GLORLETTE	REPLACEMENT ET RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
CUVERT ERIC	127 RUE DU BOURGNEUF	REALISATION D'UNE VERANDA
CHARTRES HABITAT	ALLEE DES FRAMBOISIERS ET DES AMANDIERS	TRAVAUX DE CLOTURE
CHARTRES HABITAT	ALLEE DU BERRY	TRAVAUX DE CLOTURE
BANIEL REMI	8 RUE DE LA MANUTENTION	REALISATION ABRI DE JARDIN
VIRTON BENOIT	1 RUE DU COMMANDANT CHESNE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MORVAN CYRIL	12 RUE DES VIGNES	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT
LE PIVAIN BERNARD	17 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
Déclarations Préalables délivrées		
AFUL DU CENTRE COMMERCIAL CHARTRES	AVENUE MARCEL PROUST	MODIFICATIONS DE FACADE
BEQUE ANTOINE	13 RUE DES ECUYERS	POSE DE CHASSIS DE TOIT
CARNIS JEROME	25 RUE DES CASTORS	REPLACEMENT CLOTURE ET CREATION PORTAIL
BRIDET JEAN-FRANCOIS	6 SENTIER DU CLOS VERT	DEMOLITION - RECONSTRUCTION PARTIELLE ET TRAVAUX DE CLOTURE
TASSE JEAN-MARC	9 RUE DE VARIZE	CONSTRUCTION DE VERANDA
SARL JMCJ	28 RUE DU GRAND FAUBOURG	MISE EN PEINTURE DE LA FACADE
PAPA PHILIPPE	7 CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	TRAVAUX D'EXTENSION
OGCEBC	2 AVENUE BETHOUART	INSTALLATION D'UN MODULE PREFABRIQUE
SCI AG2R PATRIMOINE	12 RUE EDMOND POILLOT	MODIFICATIONS DE FACADE
GOTTAR XAVIER	55 RUE SAINT BRICE	TRAVAUX DE COUVERTURE
LAUFRAJ SYLVAIN ET CHRISTIAN	5 BIS RUE DES TROIS PONTS	REPLACEMENT PORTE ENTREE ET PORTE-FENETRE
SAS TNT SERGE BLANCO	13 RUE DU SOLEIL D OR	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES
MORIZUR FRANCK	36 RUE DE LA BRECHE	REPLACEMENT FENETRES ET PORTE D'ENTREE ET RENOVATION DES VOLETS
BAZIN BRUNO	4 RUE DU HUIT MAI 1945	TRAVAUX DE CLOTURE
POULET ANNE ET ERIC	63 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION PISCINE
CROIX ROUGE FRANCAISE	19 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
RICHARD XAVIER	53 RUE DE REVERDY	REMISE EN PEINTURE DE LA FACADE
RICHARD XAVIER	53 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE PEINTURE SUR FACADE
BLANCHON ROLANDE	51 RUE DES GDES FILLES DIEU	CREATION DE PORTAIL
PREVOT ANITA	5 RUE THIERRY DE CHARTRES	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADE
MINEAU JEAN-FRANCOIS	1 ALLEE FRANCOIS TRUFFAUT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
Permis de Construire déposés		
SCI CHARTRES BEAULIEU	AVENUE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS COLLECTIFS (PC MODIFICATIF)
Permis de Construire délivrés		
MONNET ANNICK ET JOSEPH PATRICK	18 RUE CHAUAUDRET	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE COUVERTE
DAVID CEDRIC	87 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES AMENAGEMENT	11 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	DEMOLITION BATIMENT VETUSTE ET ANNEXE

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014 à 20 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :

DESIGNE Madame CHEDEVILLE, Secrétaire de séance

Etaient présents :

Monsieur GORGES, Député-maire

Madame FROMONT, Monsieur MASSELUS, Madame DORANGE, Monsieur GUERET, Madame DUTARTRE, Madame BARRAULT, Madame VINCENT, M. GEROUDET, Madame MESNARD, Monsieur GORGE, Adjoint au Maire

Madame CHEDEVILLE, Monsieur CONTREPOIS, Monsieur LHUILLERY, Monsieur BONNET, Monsieur BREHU (jusqu'à la délibération 39), Madame CRESSAN, Madame DEVENDER, Monsieur DUVAL, Madame FERRONNIERE, Madame GAUJARD (de la délibération 6 à 28) M. MALET (jusqu'à la délibération 28), Monsieur MAYINDA-ZOBELA (jusqu'à la délibération 48), Madame MOREL, Monsieur PIERRAT (jusqu'à la délibération 49), Monsieur ROLO, Monsieur TEILLEUX, Madame VENTURA, Monsieur YASAR, Mme MAUNOURY (jusqu'à la délibération 21), Monsieur LEBON (jusqu'à la délibération 28), Madame RENDA, Monsieur CHEVEE, Madame SIRANDRE ; Monsieur BILLARD, Monsieur BARBE (jusqu'à la délibération 68), Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme MILON par pouvoir à Mme FROMONT

Madame ELAMBERT par pouvoir à Mme DORANGE

M. MALET par pouvoir à Mme FERRONNIERE (à partir de la délibération 29)

M. BREHU par pouvoir à M. BONNET (à partir de la délibération 40)

Mme GAUJARD par pouvoir à M. BONNET (de la délibération 1 à 5)

Mme GAUJARD par pouvoir à Mme DUTARTRE (à partir de la délibération 29)

Mme MAUNOURY par pouvoir à Mme RENDA (à partir de la délibération 22)

M. LEBON par pouvoir à M. CHEVEE (à partir de la délibération 29)

M. MAYINDA par pouvoir à Mme CRESSAN (à partir de la délibération 49)

M. PIERRAT par pouvoir à Mme CHEDEVILLE (à partir de la délibération 50)

Etait excusé : Monsieur BRIERE-SAUNIER

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2014 de 18 heures a été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Mmes MOREL, MAUNOURY, RENDA ; MM. LEBON, CHEVEE ; Mme SIRANDRE, M. BILLARD n'ont pas pris part au vote)

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2014 de 18 heures 30 a été adopté à la majorité par 29 voix pour, 1 voix contre, M. BARBE. (Mmes MOREL, MAUNOURY, RENDA ; MM. LEBON, CHEVEE ; Mme SIRANDRE, M. BILLARD n'ont pas pris part au vote)

ADMINISTRATION GENERALE

1. Vacance d'un poste d'Adjoint au Maire - Election du 6ème Adjoint :

LE CONSEIL MUNICIPAL, DESIGNE Madame BARRAULT et M. GEROUDET, secrétaires chargés du dépouillement du scrutin,

ACTE la candidature de M. José ROLO,

PROCEDE à l'élection à bulletin secret

Nombre de votants : 37

Bulletins blancs : 8

Suffrages exprimés : 29

DECLARE élu M. José ROLO, ayant obtenu 29 voix

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme MAUNOURY ; M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; MM. BILLARD et BARBE ne prennent pas part au vote) DECIDE que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

L'ordre du tableau des adjoints est ainsi modifié

2. Indemnités de fonction des élus - Actualisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (M. TEILLEUX, Mme MAUNOURY ; M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; MM. BILLARD et BARBE ne prennent pas part au vote)

APPROUVE le montant de l'indemnité de 900 € brut à M. Michel TEILLEUX en qualité de conseiller municipal délégué conformément à la délibération n°14/118 en date du 14 avril 2014. Cette disposition entrera en vigueur à la date de l'arrêté de délégation le concernant.

ADOpte le tableau des indemnités de fonction des élus

Fonction	Nom et prénom
Maire	M. GORGES Jean-Pierre
Premier adjoint	Mme. FROMONT Elisabeth
Deuxième adjoint	M. MASSELUS Franck
Troisième adjoint	Mme. DORANGE Karine
Quatrième adjoint	M. GUERET Daniel
Cinquième adjoint	Mme. DUTARTRE Dominique
Sixième adjoint	M. ROLO José
Septième adjoint	Mme. BARRAULT Elisabeth
Huitième adjoint	M. GEROUDET Patrick
Neuvième adjoint	Mme. VINCENT Isabelle
Dixième adjoint	Mme. MESNARD Isabelle
Onzième adjoint	M. GORGE Christian

actualisé ci-dessous.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS (hors majorations)

	Montant individuel brut mensuel	Montant total mensuel brut	Montant total annuel brut
Le Maire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
le 1 ^{er} Adjoint	1 938,75 €	1 938,75 €	23 265,00 €
10 Adjointes	1 254,48 €	12 544,80 €	150 537,60 €
4 Conseillers : Monsieur Alain Contrepois Monsieur Laurent Lhuillery Madame Maria Chedeville Monsieur Michel Teilleux	900,00 € 900,00 € 900,00 € 900,00 €	3 600,00 €	33 300,00 €
TOTAL		18 083,55 €	207 102,60 €

3. Règlement intérieur du Conseil municipal de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

1 abstention (M. BARBE)

APPROUVE le règlement intérieur du Conseil municipal.

4. Rapport d'activités 2013 de Chartres métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités de Chartres Métropole pour l'année 2013

5. Protection fonctionnelle - Injures publiques envers un citoyen chargé d'un mandat public

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 7 voix contre (Mme MAUNOURY, M. LEBON, Mme RENDA, MM. CHEVEE, BILLARD, Mme SIRANDRE et M. BARBE) ; Mme DEVENDER, sortie de la salle, n'a pas pris part au vote

ACCORDE la protection fonctionnelle à M. Jean-Pierre GORGES, en qualité de Maire de Chartres, à l'occasion de la procédure engagée par ce dernier à la suite d'injures proférées à son encontre lors de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2012 revêtant la qualification d'injures publiques envers un citoyen chargé d'un mandat public, faits qui sont prévus et réprimés par les articles 23 al. 1, 29 al. 1, 33 al. 1, 42 et 43 al. 1, de la loi du 29 juillet 1881.

AUTORISE la prise en charge par la commune des frais de procédure qui en découlent.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

FINANCES ET PROSPECTIVE

6. Redevance spéciale pour les déchets assimilés à des déchets ménagers. Approbation de la Convention avec la Communauté d'Agglomération

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les dispositions de la convention d'élimination des déchets assimilés aux déchets ménagers dans le cadre de la redevance spéciale prévue à l'article L 2333-78 du CGCT.

7. Exonération droit terrasse - La Dolce Vita

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE l'exonération du droit de terrasse au prorata de la durée des travaux.

8. Chartres Aménagement - Garantie d'emprunt - PNE 15 M€

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre, M. BARBE ; 6 abstentions,

Mmes MAUNOURY, RENDA, MM. LEBON, CHEVEE, BILLARD, et Mme SIRANDRE.

ACCORDE sa garantie, à hauteur de 80 %, pour le remboursement d'un prêt de 15 millions d'euros souscrit par Chartres Aménagement auprès de la Banque Postale Crédit Entreprises et destiné à financer la l'opération « Plateau Nord Est »,

APPROUVE les caractéristiques financières, charges et conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération,

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Aménagement dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité,

S'ENGAGE, sur notification de l'impayé par lettre recommandée avec avis de réception du prêteur, à se substituer à Chartres Aménagement pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

S'ENGAGE pendant toute la durée de l'emprunt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement de toutes sommes dues au titre de la Garantie,

S'ENGAGE à poursuivre l'exécution du Contrat de Prêt en cas d'expiration de la Convention si le Contrat de Prêt n'est pas soldé.

9. Projet d'aménagement des archives mutualisées au sein du pôle administratif - Demande de financement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre, M. BARBE ; 6 abstentions, Mmes MAUNOURY, RENDA, MM. LEBON, CHEVEE, BILLARD, et Mme SIRANDRE.

AUTORISE la demande de financement des travaux d'aménagement du service mutualisé des Archives au sein du Pôle

administratif, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre,

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signer tous les documents y afférents.

10. Aides du Fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2014-2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 37 voix pour, 1 voix contre, M. BARBE

SOLLICITE des aides du Fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2014-2015,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

11. SEM Chartres Développements Immobiliers - Rapport des délégués représentant la ville - Année 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE du rapport d'activité qui lui est soumis par ses représentants au Conseil d'administration de la SEM Chartres Développements Immobiliers relatif à l'exercice 2013.

12. SPL Chartres Aménagement - Rapport des délégués représentant la ville - Année 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE du rapport d'activité qui lui est soumis par ses représentants au Conseil d'administration de la SPL Chartres Développements Immobiliers relatif à l'exercice 2013.

13. Garantie prêt PLUS auprès de Chartres Habitat - Construction de 4 logements situés 12B rue des Druides à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés ; 6 abstentions, Mmes MAUNOURY, RENDA, MM. CHEVEE, BILLARD, et Mme SIRANDRE ; M. LEBON n'a pas pris part au vote

ACCORDE sa garantie, à hauteur de 100 %, pour le remboursement du prêt n° 12790 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer la construction de 4 logements situés 12 bis rue des Druides à Chartres.

APPROUVE des caractéristiques financières, charges et conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE, dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE, pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

14. Garantie prêt PLUS auprès de Chartres Habitat - Construction d'un logement situé 12B rue des Druides à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 6 abstentions (Mmes MAUNOURY, RENDA, SIRANDRE, MM. LEBON ; CHEVEE et BILLARD)

ACCORDE sa garantie, à hauteur de 100 %, pour le remboursement du prêt n° 12274 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à financer la construction d'un logement situé 12 bis rue des Druides à Chartres.

APPROUVE des caractéristiques financières, charges et conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AFFAIRES IMMOBILIERES

15.Z.A.C. de Beaulieu - 105 à 109, rue du Faubourg La Grappe - parcelle bâtie - acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE) ; M. GUERET n'a pas pris part au vote.

DECIDE l'acquisition de la parcelle bâtie située 105 à 109, rue du Faubourg La Grappe, cadastrée section BV n° 332 p, d'une superficie de terrain de 1 217 m² environ, comprenant une station de lavage désaffectée, auprès de Monsieur Rémi SANZ, copropriétaire dans cet ensemble immobilier ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 145 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

16.Z.A.C. de Beaulieu - rue des Blottes/avenue Louis Lumière - parcelle de terrain - acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

1 abstention, M. BARBE ; M. MAYINDA-ZOBELA sorti de la salle n'a pas pris part au vote.

DECIDE l'acquisition de la parcelle de terrain située rue des Blottes et avenue Louis Lumière, cadastrée section BW n° 122, d'une superficie de 3 572 m², au prix de 552 983,97 € H.T., auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

17. Z.A.C. de Beaulieu - rue du Clos Brette - 3 parcelles de terrain - acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE) ; M. MAYINDA-ZOBELA sorti de la salle n'a pas pris part au vote.

DECIDE l'acquisition de trois parcelles de terrain situées rue du Clos Brette, cadastrées section BV n°s 206, 209 et 231, d'une superficie respective de 146 m², 230 m² et 658 m², soit une superficie totale de 1 034 m², au prix de 145 000 € (sans T.V.A.), auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

18. Z.A.C. de Beaulieu - 38 à 50, rue de Sours - parcelles de terrain - cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. MAYINDA-ZOBELA, sorti de la salle n'a pas pris part au vote.

DECIDE la cession des parcelles de terrain citées ci-dessus, au prix total de 1 150 000 € H.T. pour une surface de plancher de construction de 7 340 m² environ, au profit de la société CIRMAD Centre sud-ouest ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la promesse de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

PERSONNEL

19. Comité technique et création du CHSCT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 37 voix pour, 1 voix contre, M. BARBE

DECIDE de maintenir la parité et du vote des membres de l'administration au sein du Comité technique commun à la Ville et l'Agglomération,

DECIDE de créer un CHSCT commun à la Ville et l'Agglomération, sa composition, le maintien de la parité et le droit de vote des membres de l'administration en son sein.

DECIDE de rattacher la gestion administrative de ces deux instances à l'Agglomération.

DECIDE de répartir les sièges des représentants de l'administration à cinq pour la ville et trois pour l'agglomération.

20. Personnel - Mise à disposition de personnel

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 37 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE)

APPROUVE la convention de mise à disposition de l'agent aux services de la Ville fixant notamment les conditions d'emploi ainsi que les modalités de remboursement de la rémunération par la Ville de CHARTRES.

APPROUVE la convention de mise à disposition établie pour une durée d'un an, à compter du 1er octobre 2014, au profit d'un agent titulaire du grade d'adjoint technique de 1ère classe.

21. Personnel - Modification du Tableau des Effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, M. BARBE,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs conformément aux dispositions sus-visées,

A la majorité, par 31 voix pour, 7 voix contre, Mmes MAUNOURY, RENDA, MM. LEBON, CHEVEE, BILLARD, Mme SIRANDRE, M. BARBE

AUTORISE le recrutement d'un agent Chef de projet création salle de spectacles vivants, dans le cadre d'emplois des administrateurs, le principe de recours à un agent contractuel sur la base de l'article 3-3 de la loi 84-53, dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnement.

22. Mise en œuvre des TAP et mise à disposition de personnels

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE).

AUTORISE la mise à disposition des personnels de la Ville auprès des PEP en vue d'assurer l'animation des activités périscolaire du vendredi après-midi et d'approuver la signature de la convention afférente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

CULTURE, PROMOTION ET ANIMATION

23. Délégation municipale - Déplacement à Metz

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. GEROUDET et M. BARBE n'ont pas pris part au vote.

AUTORISE la prise en charge des frais engagés par Monsieur Patrick Géroudet pour son déplacement à Metz du 24 au 27 septembre 2014 dans le cadre des 10èmes Rencontres Nationales des espaces protégés sur le thème « Connaitre pour protéger, protéger pour agir ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

24. Délégation municipale - Déplacement à Avignon

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme VINCENT et M. BARBE n'ont pas pris part au vote.

AUTORISE la prise en charge des frais engagés par Madame Isabelle Vincent dans le cadre de son déplacement à Avignon du 15 au 17 juillet 2014 dans le cadre de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

25. Classement en catégorie I de l'Office de Tourisme

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE).

AUTORISE la demande de classement en catégorie I de l'Office de Tourisme selon le dossier préparé par l'EPIC.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

26. EPIC Office du tourisme - Avenant 1 à la convention d'objectifs et de moyens

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE sorti de la salle n'a pas pris part au vote.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens qui a été approuvée par le Conseil Municipal du 25 novembre 2013 et d'octroyer une subvention complémentaire pour 2014 de 19 724 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

27. Modification des statuts EPA Jumelages de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE n'a pas pris part au vote.

APPROUVE la modification des statuts de l'EPA « Jumelage de Chartres ».

28. Désignation des membres du Conseil d'Administration EPA Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE n'a pas pris part au vote

CONFIRME la désignation de Mme RENDA Sandra 8ème représentant du conseil municipal, qui siègera au sein du

Conseil d'administration de cet EPA.

DESIGNE M. Julien GUILLEL, personnalité qualifiée dans le domaine des jumelages chartresains pour siéger au sein du Conseil d'administration de cet EPA.

29. Subvention EPA Chartres International

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. LEBON n'a pas pris part au vote, M. BONNET sorti de la salle ne prend pas part au vote,

APPROUVE la participation financière de la Ville de Chartres pour un montant de 40 000 euros en fonctionnement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

30. Subvention pour l'AMIREL - Association des Militaires de Réserve d'Eure-et-Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE) ; M. LEBON n'a pas pris part au vote.

APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir entre l'association AMIREL et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE à l'association AMIREL une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2014 de 26 000 € pour l'organisation de l'événement Libération de Chartres, et une subvention d'équipement au titre de l'exercice 2014-2015 d'un montant de 15 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

31. Convention ville de Chartres/Société mycologique de la Loupe pour l'exposition « Champignons, fleurs et fruits d'automne » à la collégiale Saint-André les 25 et 26 octobre 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat avec la Société mycologique de la Loupe (SML) pour l'exposition « champignons, fleurs et fruits d'automne ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

32. Convention ville de Chartres/Société des Amis du Musée de Chartres et des Naturalistes d'Eure-et-Loir pour l'exposition « Champignons, fleurs et fruits d'automne » à la collégiale Saint-André les 25 et 26 octobre 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat avec la Société des amis du musée de Chartres et des naturalistes d'Eure-et-loir (SAMNEL) pour l'exposition « champignons, fleurs et fruits d'automne ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

33. Convention ville de Chartres/Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir et de l'Orne pour l'exposition « Champignons, fleurs et fruits d'automne » à la collégiale Saint-André les 25 et 26 octobre 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat avec les Sociétés d'horticulture d'Eure-et-loir (SHEL) et de l'Orne (SHO) pour l'exposition « champignons, fleurs et fruits d'automne ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

34. Artisanales de Chartres - Convention d'objectifs avec la Chambre des métiers et de l'artisanat

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE n'a pas pris part au vote.

APPROUVE, le projet de convention d'objectifs avec la Chambre des métiers et de l'Artisanat.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

35. Chartres en Lumières 2014 - Convention parrainage entre la Ville de Chartres et la Société Plaine Vue Communication

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Plaine Vue Communication

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention

36. Théâtre du Seuil - Aide à la diffusion complémentaire - Concerts Loïc Lantoinne et Albin de la Simone

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention complémentaire d'un montant de 3 000 € à l'association Théâtre du Seuil, au titre de l'aide à la diffusion pour la programmation des concerts de Loïc Lantoinne et d'Albin de la Simone.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

37. Entracte - Subvention d'équipement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unani-

mité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

DECIDE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 19 208,39 € à l'Association Entracte au titre de l'exercice 2014.

DECIDE que les biens acquis et subventionnés par la ville seront, en cas de dissolution de l'association, remis à la Ville de Chartres.

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention d'objectifs 2012-2014

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

38. Restauration d'un tableau - Mécénat

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

APPROUVE le principe de lancer la restauration de l'œuvre de Léon Cogniet « Métabus, roi des Volsques »

DECIDE de mettre en place des trois actions de mécénat : le ticket mécène la mise en place d'une tour des dons libres et la possibilité de dons libres formalisés.

AUTORISE le Maire, ou à son représentant, à signer les conventions de mécénat à venir.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

39. Avenant 1 à la convention de délégation de service public activités enfance

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre (M. Barbe), 6 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard)

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public activités enfance, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

40. Actualisation du tarif des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe), Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard ne prennent pas part au vote

DECIDE la gratuité pour la participation aux Temps d'Activités Périscolaires à partir du troisième enfant inscrit à ce service à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014.

41. Photo Pour Tous - Subvention 2014 - Acquisition d'une imprimante

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Sirandré ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 415 € à l'Association Photo Pour Tous dans le cadre du renouvellement de leur imprimante.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

42. ADAMAC - Subvention 2014 - Acquisition d'une piscine à balles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote.

AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 500 € à l'Association des Assistantes Maternelles Agréées de Chartres dans le cadre du renouvellement de leur piscine à balles.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

43. Amicale des employés communaux - Subvention 2014 - Participation « Chili con Carnutes » à la coupe du monde des archéologues en Allemagne

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 700 € à l'Amicale des Employés Municipaux de Chartres dans le cadre de la prise en charge des frais de déplacement des « Chili con Carnutes » à l'occasion de la coupe du monde des archéologues qui s'est déroulée en Allemagne, du 20 au 22 juin 2014.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs ci-joint.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

44. Fédération des Secours Populaire - Subvention 2014 - Projet « Les vacances, un plus pour la santé »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une subvention d'un montant de 650 € à la Fédération des Secours Populaire Français dans le cadre de l'organisation de la « Journée des oubliés des vacances ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

45. Chartres Horizon Football - Subvention 2014 - 3ème édition tournoi national U13

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

AUTORISE l'attribution d'une subvention d'un montant de

800 € à Chartres Horizon Football dans le cadre de l'organisation de la 3ème édition du tournoi national U13.

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs ci-joint.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

46. Union Basket Chartres métropole - Subvention complémentaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

AUTORISE l'attribution d'une subvention d'un montant de 75 000 € à l'Union Basket Chartres Métropole pour lui permettre de se maintenir dans les meilleures conditions en Nationale 1.

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention d'objectifs ci-joint.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

47. Convention de stérilisation de chats errants - Ville de Chartres - SPA

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE l'attribution d'une subvention de 2 500 euros au titre de l'année 2014, ce qui correspond à une stérilisation d'une cinquantaine de chats. Ce montant est identique à celui de l'année 2013.

La SPA de Chartres et d'Eure et Loir s'engagera à la même hauteur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

48. Révision Générale du PLU - Bilan de la concertation et arrêt du projet

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard et Barbe)

APPROUVE le bilan de la concertation ;

AUTORISE l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente ;

AUTORISE la communication du projet de Plan Local d'Urbanisme pour avis ;

- A l'ensemble des personnes publiques mentionnées aux articles L121-4 et L 123-6 du Code de l'Urbanisme ;

- Aux communes limitrophes et aux organismes qui ont demandé à être consultés ;

- Aux présidents d'association agréée mentionnées à l'article L 121-5 du Code de l'Urbanisme qui en feront la demande ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

49. Urbanisme - Déclarations Préalables

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et à déposer les demandes de déclarations préalables concernant :

- Le groupe scolaire Jules Ferry, 67, rue de Varize à Chartres - Changement de destination d'un logement en locaux associatifs,

- Le remplacement de la partie de la couverture au dessus de la restauration du collège (Jean Moulin) sur le bâtiment Gérard PHILIPPE, sis 1 rue de Bethléem à Chartres.

50. Pôle gare - Projet de ZAC - Bilan de la concertation préalable et de la mise à disposition du public de l'étude d'impact

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité, par 34 voix pour, 1 voix contre (M. Barbe) et Mmes Maunoury, Renda, Sirandré ne prennent pas part au vote.

APPROUVE le bilan de la concertation préalable avec le public portant sur la création de la ZAC «pôle gare» ;

APPROUVE le bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact accompagnée de l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement correspondant à la création de la ZAC «pôle gare».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

51. Pôle gare - dossier de création de la ZAC

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre (M. Barbe) et 6 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard)

APPROUVE le dossier de création de la ZAC « pôle gare » ;

APPROUVE la dénomination ZAC « pôle gare » ;

APPROUVE le fait que les constructions édifiées à l'intérieur du périmètre de la ZAC seront exonérées du champ d'application de la Taxe d'Aménagement, conformément à l'article L 331-7 du Code de l'urbanisme.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

52. Opération d'aménagement confiée à la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) pour l'année 2013 - Opération Pôle Gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard et Barbe)

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2013, afférent à l'opération d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour l'opération Pôle Gare.

53. Opération d'aménagement confiée à la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) pour l'année 2013 - ZAC de la Roseraie

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard et Barbe)

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2013, afférent à l'opération d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour la ZAC de La Roseraie.

54. Opération d'aménagement confiée à la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) pour l'année 2013 - Opération ZAC Courtille

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard et Barbe)

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2013, afférent à l'opération d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour l'opération Courtille.

55. Opération d'aménagement confiée à la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) pour l'année 2013 - ZAC PNE

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre (M. Barbe) et 6 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard)

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2013, afférent à l'opération d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour l'opération Plateau Nord-Est.

56. Opération d'aménagement confiée à la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) pour l'année 2013 - Opération plateau nord-ouest

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard et Barbe)

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2013, afférent à l'opération d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour l'opération du plateau nord-ouest.

57. Opération d'aménagement confiée à la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) pour l'année 2013 - ZAC des Hauts Saumons

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard et Barbe)

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2013, afférent à l'opération d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour la ZAC des Hauts Saumons.

58. Opération d'aménagement confiée à la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) pour l'année 2013 - Opération ZAC de Rechèvres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée, Billard et Barbe)

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2013, afférent à l'opération d'aménagement confiée à la SPL Chartres Aménagement pour la ZAC de Rechèvres.

59. Convention Ville de Chartres/Orange relative à l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication rue Rabuan du Coudray

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Billard), M. Gorges sorti de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et la société Orange, relative à la réalisation de travaux de simulation des réseaux de télécommunications de la rue Rabuan du Coudray.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

60. Avenant à la Convention Ville de Chartres/Lucé relative à l'enfouissement des réseaux aériens et la requalification de la rue Rabuan du Coudray

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Gorges sorti de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant à la convention entre la Ville de Chartres et la Ville de Lucé, relative à la réalisation de tra-

vaux de dissimulation des réseaux et de requalification de la rue Rabuan du Coudray.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

61. Convention Ville de Chartres/ERDF/SDE 28 relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité basse et haute tension pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications électroniques en fibres optiques sur supports de lignes aériennes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (MM. Lebon, Chevée), M. Barbe ne prend pas part au vote, M. Gorges sorti de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres /ERDF/SDE 28 relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité basse et haute tension pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de télécommunications électroniques en fibres optiques sur supports de lignes aériennes pour la rue Vintant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

MARCHES PUBLICS

62. Groupement de commande pour la réalisation de travaux d'entretien et prestations de maintenance sur les bâtiments - Election des membres de la commission d'appel d'offres

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection d'1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la Commission d'Appel d'Offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande dans le cadre de la réalisation de travaux d'entretien et prestations de maintenance sur les bâtiments de la ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole »

PROCEDE à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commande.

Nombre de votants : 36

Suffrages exprimés : 36

DECLARE ELUS comme membres de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande, chacun ayant obtenu voix :

1 membre titulaire

Mme BARRAULT 1 membre suppléant

M. CONTREPOIS

63. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole - Supports de communication

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour, 1 voix contre (M. Barbe), M. Gorges sorti de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des accords-cadres et marchés pour l'impression et la livraison de supports de communication périodiques et non périodiques;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

64. Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la retransmission des conseils et comités sur Internet

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la retransmission des conseils et comités sur Internet ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

65. Conventions d'acquisition de copieurs, logiciels associés et maintenance

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote

APPROUVE des conventions relatives à l'acquisition de moyens d'impression, logiciels associés et maintenance auprès de l'UGAP, tel qu'elles sont définies.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

66. Avenant n°2 à la délégation de service public - Fourrière automobile

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe) Mme Cressan sortie de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention de délégation de service public fourrière automobile avec la société SAS CHARTRES SERVICE AUTO, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

67. Fourniture et installation d'un container informatique provisoire sur le site Marceau

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe) Mme Cressan sortie de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE le titulaire concernant le marché relatif à la fourniture et l'installation d'un container informatique provisoire sur le site Marceau, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

68. Protocole transactionnel avec Cytadia

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

APPROUVER la convention de transaction entre la Ville de Chartres et les sociétés CITADIA CONSEIL, AIRE PUBLIQUE, ASEA et EVEN CONSEIL, par laquelle les parties conviennent de l'arrêt des prestations à l'issue de l'arrêt du projet de révision du plan local d'urbanisme et la Ville de Chartres s'engage à verser le solde du marché au groupement. En contrepartie, les sociétés CITADIA CONSEIL, AIRE PUBLIQUE, ASEA et EVEN CONSEIL s'engagent à renoncer à réclamer à la Ville de Chartres une quelconque somme supplémentaire au titre du marché ;

AUTORISER le Député-maire ou son représentant à signer ladite transaction.

69. Réhabilitation de la maison du jardin d'horticulture - Lot 9 Renforcement murs et ossature bois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la réhabilitation de la maison du jardin d'horticulture - Lot 9 Renforcement murs et ossature bois selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur, tel que défini ci-dessus.

70. Avenant 1 au marché G2014-015 - Prestation de location et entretien de vêtement de travail

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° G2014-015 relatif à la prestation de location et entretien de vêtements de travail avec la société INITIAL, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

71. Avenant 1 au marché 2011-087 - Prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2011-087 pour des prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres VINCI Cofiroute, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

72. Avenant n°2 au marché G2014-002 prestations de nettoyages des locaux - Lot n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°G2014-002 relatif de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries - lot n°1 : Prestations de nettoyage des locaux avec la société L'ENTRETIEN, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

73. Avenant n°2 au marché G2014-003 prestations de nettoyages des vitreries- Lot n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°G2014-003 relatif de prestations de nettoyage des locaux et des vitreries - lot n°2 : Nettoyage des vitreries avec la société LA RELUISANTE, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

74. Avenant n°2 au marché 13.6554 - Renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 - Lot n°1 : voirie, assainissement, réseaux, mobilier

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°13.6554 relatif au renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres - Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 - Lot n°1 : voirie, assainissement, réseaux, mobilier, avec le groupement composé des sociétés EIFFAGE TP et COLAS CENTRE OUEST, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

75. Avenant n°2 au marché 13.6557 - Renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 - Lot n°2 : Eclairage public et réseaux divers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°13.6557 relatif au renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres - Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2

- Lot n°2 : Eclairage public et réseaux divers avec le groupement composé des sociétés BOUYGUES et LESSENS CENTRE VAL DE LOIRE, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

76. Avenant n°2 au marché 13.6555 - Renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 - Lot n°3 : Plantations et jeux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°13.6555 relatif au renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres - Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase 2 - Lot n°3 : Plantations et jeux avec le groupement composé des sociétés ARPJA et EGM, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

77. Avenant n°2 au marché 13.6558 - Renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres Marché d'ordonnement, pilotage et coordination - Phase 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°13.6558 relatif au renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres - Ordonnement, pilotage et coordination - Phase 2 avec la société VERDI INGENIERIE CENTRE OUEST, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

78. Avenant n°4 au marché 2012-118 - Marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 6 voix contre (Mmes Maunoury, Renda, Sirandré, MM. Lebon, Chevée et Billard)

APPROUVE le l'avenant n°4 au marché n°2012-118 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Hôtel de Ville, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

79. Marché G2013-136 - Maintenance préventive et corrective des équipements de secours incendie sur les bâtiments de la ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la non-reconduction du marché n°G2013-136 RELATIF à la maintenance préventive et corrective des équipements de secours incendie sur les bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS avec la société SIEMENS.

80. Reconduction n°2 au marché G2012-185 - Acquisition de carburants et services pour les services de la ville de Chartres et de Chartres métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la reconduction du marché n°G2012-185 relatif à l'acquisition de carburants et services pour les services de la Ville de Chartres et de chartres métropole - lot n°1 : Fourniture de carburants et services au détail avec la société TOTAL - RAFFINAGE - MARKETING.

81. Reconduction n°2 au marché G2012-186 - Approvisionnement en mobiliers de bureau, de classement et accessoires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la 2ème reconduction du marché n°G2012-186 RELATIF à l'approvisionnement en mobiliers de bureau, de classement et accessoires avec la société BLANCHET D'HUISMES.

82. 2° reconduction du marché n°2012-150 - Acquisition de fournitures de matériel et accessoires de plomberie - chauffage - sanitaire pour la Ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la 2ème reconduction du marché n°2012-150 RELATIF à l'acquisition de fournitures de matériels et accessoires de plomberie - chauffage - sanitaire pour la Ville de Chartres avec la société LORANS ROBINETTERIE.

83. Groupement de commandes - Réalisation de prestations de contrôle, études, diagnostics, coordination et suivi des travaux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, le Centre Communal d'action sociale et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour la réalisation de prestations de contrôle, études, diagnostics, coordination et suivi des travaux communs aux parties ;

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

Chartres, le 8 septembre 2014

Le Député-Maire,
Jean-Pierre GORGES

Nouveau

Entrée gratuite

L'artisanat au féminin,
la fin des idées reçues !

SALON
NATIONAL
DE L'ARTISANAT
10-13 OCT 2014
Parc des expositions
CHARTRES

www.les-artisanales.com